

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE: 30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER: 49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La montagne accouche d'une souris

Un message du Conseil fédéral sur la réduction des subventions

Notre correspondant de Berne nous écrit :

A la fin de l'an dernier, le Conseil fédéral, lorsqu'il présenta le budget, voulut manifester sa bonne volonté et son intention de ralentir la course aux dépenses. Il proposait de réduire de 10 pour cent la plupart des subventions qui n'avaient point de base légale. Certes, il ne faisait là qu'un geste symbolique puisqu'il n'amputaient que de quelques millions les deux milliards qui sortiront cette année des caisses de la Confédération. On pouvait penser toutefois qu'il faut un commencement à tout et que d'un fillet d'eau naît parfois un large fleuve.

Pourtant les Chambres firent grise mine à cette modeste tentative. Méthode trop schématique, déclarèrent les députés, qui s'empêchèrent de rétablir les crédits antérieurs. Mais en même temps, ils chargèrent le gouvernement d'étudier si tels subsides, accordés dans des circonstances déterminées et pour des fins précises, se justifient encore aujourd'hui, d'examiner surtout si l'aide officielle, nécessaire en temps de crise, ne devient pas superflue en période de prospérité économique.

de l'octroi de subventions». Enfin — car tout bon exposé comporte trois points — on nous remet en mémoire les mesures prises pour réduire cette catégorie de dépenses et l'on nous annonce ce qui peut être fait encore.

Et le résultat de toute cette dialectique ? Le voici :

Le Conseil fédéral propose, à la fin du message, de modifier une série de lois et arrêtés fédéraux à l'effet d'obtenir des économies de l'ordre de 15 à 18 millions en ce qui concerne les subventions et d'environ 26 millions par suite de la suppression du service des intérêts de fonds.

Quinze à dix-huit millions, sur une somme de quelque 320 millions, ce n'est pas énorme, on en conviendra. Et ce n'est certes pas cette « économie » qui contribuera largement à rétablir l'équilibre du budget.

Nous voulons bien croire pourtant que les services du département des finances ont très sérieusement examiné le problème, qu'ils ont cherché toutes les possibilités et passé au crible tous les postes discutables. Sans aucun doute, le texte du message nous apportera la justification convaincante de leurs propositions.

Il n'en reste pas moins que les conclusions de cette étude, telles qu'elles sont formulées dans le bref communiqué de mardi matin, prouvent, qu'une fois de plus on s'est attaché uniquement à l'aspect technique de la question et qu'on a négligé l'aspect politique, comme ce fut le cas déjà pour le projet de nouveau régime financier.

Dans ces conditions, la montagne ne pouvait qu'accoucher d'une souris.

Gros vol de bijoux à Turin

TURIN, 19 (A.F.P.). — Des bijoux pour une valeur de dix millions de lires ont été dérobés dans une bijouterie du centre, en plein jour, par des voleurs qui, étant parvenus à s'introduire dans la cave située au-dessous du magasin, ont démolé jour après jour la voûte, sans éveiller le moindre soupçon.

DE NOUVELLES RECRUES SUISSES DANS LA GARDE DU VATICAN



Onze recrues suisses ont été enrôlées récemment dans la garde du Vatican. Elles remplacent les hommes qui ont accompli leurs quatre années de service. La garde suisse, créée par le pape Jules II en 1505, a maintenant un effectif de 87 hommes : 6 officiers, 81 soldats. Voici une vue de la cérémonie traditionnelle d'enrôlement.

SANS IMPORTANCE Suzanne et le carrousel

Personne ne sait quand le petit carrousel est venu s'installer sous l'allée de marronniers, ni combien de temps il y restera. En cette fin de mai où le vent a des caprices de jeune fille gâtée, il se sera laissé semer au bord de la place comme graine de pissenlit sur le trottoir. Car aucune fête, aucune kermesse populaire ne justifient sa présence à cet endroit, maintenant.

Suzanne a voulu faire un tour. Les sièges fixes, recouverts de peluche rouge, lui ont paru trop puérils, et les cygnes trop tranquilles. Pour me prouver son courage, elle a choisi un cheval blanc aux naseaux retroussés et frémissants, un cheval qui piaffe, hennit, rue et galope. Sur la selle rouge frangée d'or, elle a connu pour quatre sous un bonheur facile et merveilleux. Car le petit carrousel, il faut le dire, est fait à la taille de ses quatre ans.

Cramponnée au mors de son fougueux étalon, Suzanne tournait fièrement aux accents langoureux d'une chanson d'amour. La gare et le gazouillage et le collège et sa mère passaient et repassaient devant ses yeux béants et ravis. Elle ne voyait pas le côté miteux et grotesque du petit carrousel, ni les figures vingt fois reproduites en médaillon d'un Auguste hilare et avachi. Elle ne remarquait pas les roses et les pavots qui entrelaçaient leurs couleurs criardes juste au-dessus de sa tête blonde, ni surtout les panneaux classiques, ornement central du petit carrousel. Le château de Chillon et le lac de Côme, le « Burg » de la Lorelei et la chute de Pissenache, la prairie du Grütli et le lion de Lucerne sentimentalisaient une atmosphère déjà saturée d'une ivresse

factice. Suzanne ne voyait que les maisons qui tournoient et les arbres qui verdolent...

D'un amplificateur démodé, recouvert de ce tulle grossier qu'on voit aux chapeaux des apiculteurs ou à la treille mûrissante, s'échappaient les mélodies toujours appréciées du « Beau Danube bleu », de « Ramona », de « Ta divine étreinte » et de cette « Marsch nach Kiel » chère aux Zofingiens et aux boniches en mal de galants. Suzanne ne voulait pas abandonner ses positions, et exigeait impérieusement des piécettes supplémentaires pour prolonger son plaisir. Elle se cramponnait moins, lâchait la bride et se penchait comme voilier sous le joran pour caresser la croune lisse et hospitalière du Pépasse de foire. D'autres enfants réclamaient de nouveaux tours. Boucles blondes, mèches brunes, robes roses et frais minois tranaient avec une Suzanne toujours plus avide de délectation.

Au centre du manège, un vieil homme édenté fixait quelque chose au loin. Toutes les quatre ou cinq minutes, il changeait le disque éraillé, tournait un interrupteur, freinait la lumière de transmission de ses mains caillouteuses et quêtait les sous tout chauds.

J'appelai Suzanne. Loin d'obéir, elle serra plus fort les flancs du coursier rétif de ses genoux fermes et volontaires. Je dus l'arracher de force à cet animal. Elle me déclara que j'étais méchant et qu'elle ne m'aimait plus. Tout près, un petit garçon endimanché inuria sa mère... D'autres prirent leurs places. Ainsi va la vie au petit carrousel!

MARINETTE.

Le cabinet français devant une situation délicate

M. René Mayer pose la question de confiance

afin d'obtenir du Parlement des pouvoirs étendus lui permettant de rétablir l'équilibre budgétaire

AMPLEUR ACCRUE DES MOUVEMENTS DE GRÈVE

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Deux éléments très différents l'un de l'autre ont alourdi l'atmosphère politique au cours des dernières 24 heures. Le premier a été la démission du ministre de l'air Pierre Montel, le second l'ampleur accrue du mouvement de grèves.

Provoqué par une amputation de crédits autoritaire, le départ de M. Montel a ému les indépendants. Tout en approuvant les grandes lignes de la politique du gouvernement, les modérés — ou tout au moins certains d'entre eux — ont manifesté une mauvaise humeur évidente et profité de l'occasion qui leur était offerte, peut-être imprudemment, pour faire comprendre à M. René Mayer que leur concours ne devait pas s'entendre comme un soutien sans condition.

Chez les M.R.P., la question sociale a suscitée dans leur fraction gauchiste un réflexe franchement antigouvernemental. Leur thèse est simple : Si M. Mayer persiste à ignorer les revendications ouvrières, à leur sens légitimes, ils l'abandonneront à son sort.

Menaçé sur sa droite, menacé sur sa gauche, prisonnier également des voix ex-gauchistes qui entendent faire payer au plus cher un appui devenu impérieusement nécessaire, M. Mayer se trouve aujourd'hui placé devant une situation extrêmement délicate.

Le point critique a été atteint quand le président du Conseil a posé, comme il l'avait d'ailleurs annoncé, la question de confiance. Cette question de confiance portera sur l'octroi des pouvoirs

étendus pour obtenir par voie de règlement l'équilibre budgétaire relatif. L'heure du choix a sonné pour l'Assemblée nationale. Quant à M. René Mayer, il a autant de chances de sortir victorieux de l'épreuve que de disparaître dans ce gouffre sans fond des ministères oubliés.

M.-G. G.

Le débat financier à l'Assemblée nationale

PARIS, 19 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a poursuivi mardi la discussion générale des projets financiers du gouvernement qui ont subi l'assaut des orateurs de l'opposition.

M. Albert Gazier a réaffirmé l'hostilité du parti socialiste à un élargissement des pouvoirs du gouvernement, sous quelque forme que ce soit.

M. Vaillon a annoncé que le groupe gaulliste s'opposerait également à l'octroi de ces pouvoirs spéciaux car, selon lui, ce serait « enteriner » d'avance l'armée européenne.

Dans sa réponse aux interpellateurs, M. Bourges-Maunoury, après avoir rappelé les dispositions du projet, a poursuivi : « Nous avons voulu donner la priorité dans le temps — une priorité d'ailleurs temporaire — à l'assainissement financier. Mais dans l'ordre de nos préoccupations, c'est la reprise et l'extension de l'activité économique qui imposent avant tout. »

(Lire la suite en dernières dépêches)

Le Grand Conseil neuchâtelois a consacré sa matinée d'hier aux nominations des magistrats de l'ordre judiciaire et à celles des commissions réglementaires

Une session extraordinaire aura lieu en juin pour l'examen des projets gouvernementaux en suspens et des nombreuses interpellations et motions qui ont déjà été déposées sur le bureau du Grand Conseil

Nominations judiciaires

La séance reprend à 8 h. 30. Elle est consacrée aux nominations judiciaires. Sont élus au Tribunal cantonal (même composition que jusqu'ici) : MM. Max Henry (97 voix), Gustave Penrehaus (93), René Leuba (86), Adrien Etter (73) et André Grisel (99). M. Grisel (par 92 voix) présidera le Tribunal cantonal et, par 69 voix, M. Adrien Etter, la Cour d'assises.

Les cinq membres de la Cour de cassation pénale sont ensuite désignés. Ce sont : MM. P.-R. Rosset (63 voix), Eug. Piaget (77), A. Gicot (84), Jean Hirsch (83), Roger Ramseier (61). M. A. Gicot remplace M. A. Brauen, démissionnaire, et M. Jean Hirsch remplace M. Sandoz, devenu conseiller d'Etat. M. P.-R. Rosset, continuera à présider la Cour. Il obtient 67 voix.

M. Jean Colomb est confirmé dans ses fonctions de procureur général, par 83 voix, et M. Jacques Cornu dans celles de

substitut du procureur général, par 97 voix. Le juge d'instruction reste à Neuchâtel, M. Henri Bolle (par 93 voix) et à la Chaux-de-Fonds, M. André Marchand (par 103 voix).

On passe à la nomination des présidents des Tribunaux de districts. Sont élus : Tribunal I de Neuchâtel, M. Jean-Prêtre, par 104 voix ; Tribunal II de Neuchâtel, M. Houriet, par 96 voix ; Tribunal de Boudry : M. R. Calame, par 97 voix ; Tribunal du Val-de-Travers : M. Ph. Mayor, par 100 voix.

Compétition pour la présidence du district du Val-de-Ruz

La présidence du Tribunal du district du Val-de-Ruz donne lieu à une compétition.

M. André Sandoz, le nouveau chef du département de justice, annonce que M. Etter, qui assumait jusqu'ici cette présidence, se retire pour ne conserver que

ses fonctions de juge cantonal. Pour ne pas accroître le nombre des magistrats, le Conseil d'Etat propose que le président du district du Val-de-Ruz qui va être désigné tout à l'heure, soit en même temps suppléant du district de Neuchâtel ou de celui de la Chaux-de-Fonds. On aura ainsi 8 juges résidents au lieu de 7 comme jusqu'à présent, et 5 suppléants au lieu de 6.

M. Emile Losey (rad.) présente le candidat des radicaux, M. Jean-Claude Landry.

M. Jean Liniger annonce que le parti socialiste présente M. Pierre Brandt (fils de M. Camille Brandt), jusqu'ici suppléant de district, et qui a obtenu les plus belles qualifications de l'étude dans laquelle il a travaillé. M. Liniger se sert en l'occurrence des arguments employés la veille par M. Rosset pour préconiser la candidature au Conseil des Etats de M. S. de Coulon : il faut tenir compte des situations acquises. Le parti socialiste se

sentirait décidément offensé si, une fois de plus, son candidat était évincé.

Un premier vote entraîne un ballottage : Majorité absolue 53. Obtiennent des voix : MM. Landry, 52 ; Brandt, 51.

M. Liniger revient à la charge. Il a peut-être employé un terme trop vif en parlant d'offense. Mais la justice veut que le candidat socialiste qui a fait ses preuves soit désigné.

M. Nardin (rad.) ne conteste pas les qualités de M. Brandt, mais celles de M. Landry, père de famille, connaît bien la mentalité paysanne du Val-de-Ruz.

MM. W. Béguin (soc.) et H. Perret (soc.) parlent à leur tour en faveur de M. Brandt.

M. Ch. Borel (lib.) indique que l'on peut effectivement hésiter entre deux candidats de même valeur. Mais l'orateur s'est laissé dire que M. Brandt brigait aussi la place de chancelier de la ville de la Chaux-de-Fonds, rendue vacante par le départ de M. Sandoz.

M. Schelling : Ce n'est pas exact !

Au second tour de scrutin, M. Brandt est élu par 59 voix contre 49 à M. Landry. La majorité absolue était de 51.

Au Tribunal I du district de la Chaux-de-Fonds, M. Guinand est élu par 79 voix ; au Tribunal II de la même ville, M. Jean Hoffmann l'est par 87 voix, et au Tribunal du Locle, M. J. Béguin, par 92 voix.

Les suppléants des présidents de tribunaux seront : Neuchâtel : M. Brandt (69 voix) ; Boudry : M. L. Paris (82) ; Val-de-Travers : M. E.-P. Martenet (47) ; Val-de-Ruz : M. Ch. Wuthier (71) ; le Locle : M. J.-L. Duvanel (74) ; la Chaux-de-Fonds : M. J.-C. Landry (79).

Autres nominations

Les assesseurs des autorités tutélaires sont désignés comme il suit : Neuchâtel : MM. Blaise Clerc (lib.), 73, Fritz Humbert-Droz (soc.), 61 ; Boudry : MM. Eug. Ribaux (lib.), 81, A. Sermet (soc.), 93 ; Val-de-Travers : MM. Edm. Jeanneret (rad.), 61. (Un second tour de scrutin est nécessaire pour le second siège : M. G. Delbrouck (lib.) l'emporte par 51 voix sur M. Edm. Boiteux (soc.) qui en obtient 48.) District du Locle : MM. René Perrin (rad.), 86, Francis Dubois (soc.), 61 ; la Chaux-de-Fonds : MM. A. Bühler (rad.), 81, William Béguin (soc.), 94.

Le président de la Commission cantonale de recours en matière fiscale sera M. Edouard Schupbach (rad.), élu par 84 voix. Les membres sont : MM. Emile Rœmer (lib.), 74, Henri Borel (soc.), 76, Henri Hertig (soc.), 67, Max Benoît (p.p.n.), 51. M. Ch. Roulet (p.o.p.) obtient 41 voix.

(Lire la suite en dernière page.)

Lire aujourd'hui en sixième page : Le rendez-vous des lectrices

LE TRAVAIL DE LA LÉGISLATURE S'ESQUISSE

La matinée d'hier au Grand Conseil a été consacrée tout entière aux nominations judiciaires et à la constitution des différentes commissions. C'est dire qu'elle fut sans histoire. Une seule controverse eut lieu à propos de la présidence du tribunal du district du Val-de-Ruz. Le fils de M. Camille Brandt qui a déjà de l'expérience en la matière fut préféré après quelque flottement au candidat radical. Enregistrons aussi qu'à la commission cantonale de recours en matière fiscale, le P.O.P. réussit à faire passer son candidat, M. Ch. Roulet, au détriment d'un progressiste.

Beaucoup plus intéressant est-il de considérer la teneur des motions, interpellations et questions dont l'avalanche, comme de coutume au début de chaque législature, s'est abattue sur le bureau du Grand Conseil. D'après elles, le public est à même de connaître déjà les intentions de nos faiseurs de lois.

L'une de ces questions nous paraît, au demeurant, commander toutes les autres. C'est celle que M. Julien Girard a fait signer à un certain nombre de ses collègues radicaux, libéraux et progressistes pour demander au Conseil d'Etat de bien vouloir orienter le Grand Conseil sur le programme d'action politique, financier, économique et social qu'il entend suivre au cours de la présente législature. Tant il est vrai qu'il serait utile de connaître, sur un certain nombre de problèmes

essentiels, l'avis du gouvernement, « représentant de l'Etat, gardien du bien commun », comme l'écrit l'auteur de la demande.

On dira peut-être que, dans un système comme le nôtre, le Conseil d'Etat n'a pas à s'expliquer lors de son investiture. Il n'empêche qu'il serait bien opportun qu'à un moment où commence une législature où les joutes seront serrées, où majorité et minorité se tiendront de près, une déclaration gouvernementale esquisse l'orientation future de la politique cantonale. S'il ne peut évidemment pas se lier sur le détail, le Conseil d'Etat doit dans son ensemble, s'engager à répondre aux vœux de la plus grande partie de l'opinion.

Si le gouvernement affirme nettement sa volonté dès le départ, tout sera plus clair pour chacun. Les députés bourgeois suivront mieux leurs chefs de file. La gauche jouera son rôle dans l'opposition. Le fonctionnement du régime, détérioré trop souvent dans le passé par des compromis qui ont irrité tout le monde, redeviendra normal. La majorité qui, avant-hier, s'est formée sans-fis sure pour l'élection des conseillers aux Etats, doit désormais se manifester partout où les principes sont en cause.

Et de la définition de la politique gouvernementale dépend en fin de compte la réponse qui sera donnée à toutes les autres motions qui ont été déposées dès la journée d'hier.

Celles-ci portent sur des objets fort divers. L'extrême-gauche revient sur l'aide accrue aux vieillards, la gauche lance notamment l'idée d'assurance maladie obligatoire. A droite et au centre, on se préoccupe du sort de nos viticulteurs dont les vignes ont été frappées par le gel. Dans ce camp, il faudra — avec et derrière le gouvernement dès qu'il aura précisément défini les principes — étendre le champ d'action politique et sociale.

Nous sommes heureux à cet égard qu'un nouveau venu dans l'enceinte parlementaire, M. Blaise Clerc, se soit déjà fait écho des doléances légitimes de certains pensionnés de l'Etat qui, à partir de certaines ressources annuelles, ne touchaient plus les allocations de renchérissement accordées à d'autres de leurs collègues. L'épargne était ainsi proprement pénalisée, comme l'illustrait le cas d'une vieille institutrice mise à la retraite, dont nous avons parlé ici-même.

C'est à partir de l'épargne, c'est en l'encourageant sur le plan individuel comme sur le plan professionnel qu'on a chance de créer en pays neuchâtelois un ordre social conforme à la nature, aux aspirations et aux besoins de l'homme, un ordre social qui soit plus juste et plus humain que celui qui fait de l'individu la chose de l'administration et un simple rouage de l'Etat.

R. Br.

CHAMPIONNE DE VOL À VOILE



Cette jeune Française de 28 ans, Jacqueline Leroy, sténo-dactylo de son métier, vient de battre le record mondial féminin de distance sur planeur. Elle a couvert 405 km., alors que le précédent record, détenu par une Russe, était de 367 km.

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer
Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30. Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.); le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS



BAINS DU LAC
Les places de gardes et d'aides-gardes-bains sont mises au concours pour la saison 1953.
On peut prendre connaissance des cahiers des charges au Poste de police, faubourg de l'Hôpital 6a.
Les lettres de postulation seront reçues par la direction susdite, jusqu'au 28 mai 1953.
Direction de la police.

Baux à loyer
au bureau du journal

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier à Bôle

Pour cause de départ, M. G. A. CLERC, à Bôle, fera vendre par voie d'enchères publiques volontaires, le jeudi 21 mai 1953, dès 14 heures, dans sa propriété « Le Clos » à Bôle, les objets mobiliers suivants :
Un lit complet, 3 canapés, diverses chaises, 1 table de salle à manger et 6 chaises, 2 lavabos-commodes, tables, 2 fauteuils, 2 tables de nuit, 2 commodes dont une avec vitrine, 1 divan, 1 tabouret, 1 bibliothèque tournante, rayons de bibliothèque, 1 table de machine à écrire, une radio, 1 chaise longue, 1 chaise pliante, tableaux, livres, vaisselle, linge de maison, 1 petit char et objets divers.
Paiement comptant.
Boudry, le 11 mai 1953.
GREFFE DU TRIBUNAL.

IMMEUBLES

A VENDRE à 3 km. de Fribourg, sur une route cantonale, un bel immeuble très bien exposé, de trois étages, 800 m² de surface, à l'état de neuf, appartements de tout confort, garage, conviendrait particulièrement à

fabrique d'horlogerie ou de fine mécanique

main-d'œuvre nombreuse et avantageuse. Prix de vente Fr. 265,000.— Pour traiter Fr. 100,000 suffisent.
Agence Immobilière Cl. Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

On cherche à acheter à Neuchâtel ou aux environs immédiats une

MAISON FAMILIALE
de six ou huit chambres, éventuellement terrain à bâtir bien situé. — Faire offres sous chiffres N.C. 393 au bureau de la Feuille d'avis.

NEUCHÂTEL
-ouest, villa 1951, à vendre. Trois logements, garage, confort, 901 m², vue, Fr. 91,000.— Facilités de paiement. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

A LOUER
A louer à Portalan un **CHALET**
libre encore jusqu'au 13 juin, du 27 juin au 11 juillet et dès le 29 août. E. Charpié, Cassardes 3, Neuchâtel.

A louer aux environs immédiats de Neuchâtel, un **LOGEMENT**
de deux pièces sans confort. Ecrire sous chiffres T. B. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

LES ABEILLES DU PLESSIS

ROMAN par CLAIRE ET LINE DROZE

CHAPITRE XXII
L'état de santé de Fabrice empira au lieu de s'améliorer. Le docteur voulait qu'on l'emmenât à Cambasans tarder, car les analyses devenaient mauvaises. On s'inquiétait de plus en plus autour de lui. D'elles-mêmes, Henriette avait réinstallé Jamine et Michelle au Plessis pour qu'elles ne fussent pas dans une atmosphère contaminée.
Perrine trouva le moyen de venir soigner Fabrice quand il retomba si malade qu'il ne pouvait être question de le transporter tout de suite. Jean-Noël, appelé dans sa propriété, avait quitté le Plessis.
Un soir que Caillon, après une longue journée de labeur, entré dans la chambre de son fils, il fut frappé par la mine altérée du malade et s'assit auprès du lit avec lassitude.
— Alors, demanda-t-il d'un ton

A LOUER
dès le 30 juin prochain, de **BEAUX LOCAUX**
deux pièces (éventuellement trois pouvant convenir comme bureaux, au centre de la ville). Adresser offres à case postale 6490, Neuchâtel.

CHAMBRES
Pour le 1er juin, chambre tout confort à demoiselle sérieuse. — Menth, Saars 4, dès 19 h.

A louer à monsieur jolle chambre meublée. Bellevaux 14.

A louer chambre indépendante pour monsieur. Fahys 101.

A louer, à quelques minutes de la gare, dès le 1er juin, à des personnes soignées, une grande **CHAMBRE A DEUX LITS** avec balcon et part à la salle de bains. Demander l'adresse du No 390 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Colombier de très **belles chambres** à un ou deux lits, avec eau courante. Demander l'adresse du No 386 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une chambre indépendante non meublée, à personne sérieuse et tranquille. Tél. 5 53 71.

A louer chambre indépendante. Draizes 40, 2me à gauche.

Chambre à louer, confort. — Demander l'adresse du No 406 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à monsieur sérieux une jolie petite mansarde. Tél. 5 32 10.

PENSIONS
On prendrait en **PENSION**
un bébé à partir de un mois, petite fille, ainsi que trois fillettes à partir de 3 ans. Bons soins assurés. — S'adresser à Mlle Marguerite Blaser, Noiraigue.

A louer une belle chambre avec pension soignée. Clos-Brochet 4, 2me à gauche.

A louer deux **belles chambres** avec bonne pension, de préférence à jeunes gens. S'adresser : faubourg du Lac 35, 5me étage, à droite.

petit logement
de une ou deux chambres meublées ou non, salle de bains, cuisine, tout confort moderne. — Adresser offres sous chiffres D. E. 385 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER
Retraité infirme (céclété) cherche un **LOGEMENT**
de deux ou trois chambres, au centre de la ville ou aux abords immédiats. — Offres avec prix sous chiffres P 3542 N à Publicitas, Neuchâtel.

A louer un **SUPERBE LOGEMENT** meublé de deux chambres, confort moderne, balcon, vue imprenable sur le lac. Adresser offres écrites à O. Z. 398 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer un **LOGEMENT**
de trois pièces, belle situation, au bas d'Hauteville. — Adresser offres écrites à R. S. 403 au bureau de la Feuille d'avis.

Epicerie-alimentation-tabacs

avec appartement est recherchée par commerçant pour septembre ou octobre. Adresser offres écrites à L. A. 315 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la surveillance et l'entretien sommaire d'une propriété privée, nous cherchons un

concierge

Nous offrons un logement de deux chambres, cuisine et salle de bains gratuitement, plus rétribution pour quelques heures de travail hebdomadaire.
Nous demandons un ménage retraité ou âgé, de toute honorabilité et confiance.
Faire offres en indiquant âge et références sous chiffres P. 3833 N., à Publicitas, Neuchâtel.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL
Mise au concours d'un

professeur de chant

Les candidatures (dames ou messieurs) doivent être adressées jusqu'au 30 mai 1953 à M. Paul-Eddy Martenet, président du Comité du Conservatoire, Terreaux 7, à Neuchâtel, qui fournira tous les renseignements désirés.

Entreprise du canton d'Argovie cherche une

sténodactylo

capable et habile. Les candidates possédant de bonnes connaissances des langues recevront la préférence.

Faire offres avec certificats, curriculum vitae, photographie sous chiffres 21552 à Publicitas, Olten.

Ohmag, Bellevaux 8, Neuchâtel, engagerait un

mécanicien de précision

Prière de se présenter.

TÉLÉPHONISTE DE PROFESSION

est engagée par une importante entreprise industrielle.

Personnes sérieuses, consciencieuses, ayant bonne éducation et caractère agréable, connaissant à fond les langues française, allemande et éventuellement anglaise, sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres A 40261 U à Publicitas Bienne.

Cuisinière-ménagère

Monseigneur cherche pour tout de suite une personne de toute confiance, en bonne santé, expérimentée dans la tenue d'un ménage soigné, bonne cuisinière. Ecrire offres détaillées avec références, photographie et prétentions à case postale Neuchâtel 25093.

La clinique du Crêt, Neuchâtel, cherche pour début juin une

FEMME DE CHAMBRE

pour les remplacements de vacances. S'adresser à la directrice.

On cherche une

PERSONNE

sérieuse et active pour les travaux du ménage et pour servir au magasin. Bon traitement. Entrée : 1er juin ou date à convenir. — S'adresser : boulangerie-pâtisserie R. Barbezat, Vauseyon 13, Neuchâtel, tél. 5 23 93.

Bonne à tout faire

sachant bien cuisiner, sérieuse et capable pour un ménage soigné dans une villa. Faire offres avec références à Mme Maurer, 3, chemin La-combe, Champel-Genève.

Jeune fille

est demandée comme fille d'office, dans un réfectorie d'usine, neuf, Congés réguliers. Nourrie, logée dans la maison. Fr. 130.— par mois. Date d'entrée : tout de suite ou à convenir. — S'adresser : Foyer Tissot, le Locle. Tél. 3 18 43.

Jeune homme hors des écoles trouverait place de **commissionnaire aide-magasinier**. S'adresser au magasin



Employée de maison

sachant cuisiner est demandée par un ménage soigné de deux personnes et deux fillettes. Bon traitement. Gages Fr. 130.— à 160.— par mois. Tél. (039) 2 27 77 entre 18 h. 30 et 20 h.

On demande pour bon café-restaurant,

sommelière

de confiance, présentant bien, connaissant les divers services, parlant si possible le français et l'allemand. Bon gain. — Envoyer offres avec photographie au restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

Jeune homme

de 15 à 16 ans, consciencieux, est demandé pour différents travaux d'atelier. Possibilité d'apprendre un bon métier avec rétribution immédiate. S'adresser : Tires 14, Pesieux, tél. 8 18 29.

Bonne sommière

est demandée par bon restaurant. Tout de suite ou pour date à convenir. Bon salaire assuré. — Offres avec photographie au restaurant-bar A. Hamel, Corcelles, téléphone 8 14 74.

Aux propriétaires et gérants d'immeubles

JEUNE PEINTRE

expérimenté, travaillant consciencieusement et avantageusement, cherche du travail à l'heure ou à tâche, en ville ou au dehors. Se recommande. Tél. 5 38 01

On demande une

sommelière extra

comme remplaçante pour le samedi et le dimanche de Pentecôte. Tél. 6 34 21.

Fille de cuisine

propre et travailleuse est demandée tout de suite au Buffet de la Gare, à Fleurier, tél. 9 10 70.

On cherche pour tout de suite une

fille de cuisine

Faire offres à l'Hôtel Robinson, Colombier.

Deux attacheuses

sont demandées pour attacher la vigne sous la gare C.F.F. Pesieux. Travail à l'heure. Personnes non expérimentées seront mises au courant. Début probable, commencement juin. Ecrire à A. Cuche, Grand-Rue 35, Cormondrèche.

On cherche une

sommelière

débutante acceptée. Demander l'adresse du No 389 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

JEUNE FILLE

pour le service des chambres et aider au café. — Hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

On cherche un

OUVRIER

pour les toits. S'adresser à G. Schumacher, Wavre s/Thielle, tél. 7 51 50.

On cherche un

manœuvre de garage

R. Waser, Garage du Seyon.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisse allemande parlant l'anglais cherche du

travail de bureau

et correspondance afin de se perfectionner en français. — Adresser offres à Martha Hirschi, c/o Sister of Charity, Carlisle Place, London S.W. 1, Angleterre.

Jeune Suisse allemand, employé de banque, cherche pour le 15 juin ou date à convenir une

PLACE

dans une banque ou une autre entreprise pour se perfectionner dans la langue française. Faire offres sous chiffres K 22261 U à Publicitas, Bienne.

Jeune fille ayant fait des études commerciales et quelques mois de pratique, cherche place comme

employée de bureau facturiste

Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres W. M. 402 au bureau de la Feuille d'avis

Infirmière

cherche du travail auprès de médecin. Adresser offres écrites à M. P. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN

de 33 ans, parlant un peu le français, cherche place de vigneron ou jardiner. — S'adresser : Restaurant de la Couronne, Cressier.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, Madame Alfred ROULIN et ses enfants Charly et Huguette, très touchés des nombreuses marques d'affection témoignées en ces jours de pénible séparation, expriment leurs sincères remerciements.
Un merci spécial pour les nombreux envois de fleurs.

PRESSANT

Fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois engagerait tout de suite une

employée sténodactylo

habile et consciencieuse, connaissant tous les travaux de bureau. Contrat minimum de deux ans. Prière d'adresser offres d'urgence, avec curriculum vitae, prétentions, photographie, date d'entrée sous chiffres P. 3777 N., à Publicitas, Neuchâtel.

COMMISSIONNAIRE

Nous cherchons un Adresser offres à boucherie Bell S.A., Treille 4. Tél. 5 20 01

On cherche une **JEUNE FILLE**
au courant des travaux du ménage. Sachant si possible cuisiner. Adresser offres écrites à U. B. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir, une

JEUNE FILLE

pour s'occuper d'un enfant de quatre ans et de petits travaux de ménage. S'adresser : Restaurant de la Plage, H. Sorg, Monruz, tél. 5 26 54.

On cherche une

Sommelière

est cherchée au café de la Charrière. M. Emile Guyot à la Chaux-de-Fonds, tél (039) 2 29 47.

On cherche une

JEUNE FILLE

honnête pour faire le ménage et les commissions. Entrée le 15 mai 1953. S'adresser à la laiterie Steffen, rue Saint-Maurice 13, Neuchâtel.

DEM. A ACHETER

Personne cherche à acheter d'occasion un divan-lit de une et demi ou deux places; une salle à manger moderne et autres meubles modernes. — Adresser offres écrites à R. E. 397 au bureau de la Feuille d'avis.

ping pong

ainsi qu'un **bateau à rames** et deux chaises longues en bon état. Tél. (039) 2 27 77 entre 18 h. 30 et 20 heures.

bateau plat

Offres avec prix à E. Charpié, Cassardes 3, Neuchâtel.

PROF. MEDICALES

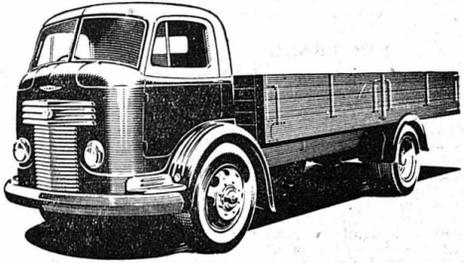
F. WALLRATH

technicien-dentiste **DE RETOUR**
Tél. 5 21 59

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, Madame Alfred ROULIN et ses enfants Charly et Huguette, très touchés des nombreuses marques d'affection témoignées en ces jours de pénible séparation, expriment leurs sincères remerciements.
Un merci spécial pour les nombreux envois de fleurs.

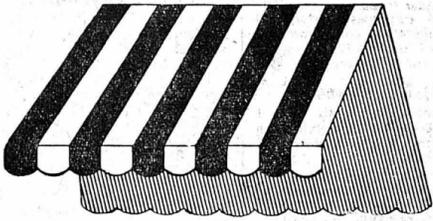
gnier les plantes et les abeilles, et faire le paillé, et tant d'autres choses utiles au Plessis.
— Vois-tu, cet été, j'étais jaloux de lui, de sa belle allure et de sa belle santé.
De qui parlait-il ? Quelle image évoquait sa fièvre ? Elle pensa à Bernard et se dit que Fabrice avait dû souffrir d'être obligé de lui céder si souvent sa place pendant les travaux d'été.
— Bernard a bien de l'amitié pour toi, je t'assure, n'en sois pas jaloux. Repose-toi.
« Il parle trop ; la piqure de campfire l'énerve. Il délire », se disait Jamine, frappée par l'exaltation du malade.
Fabrice reprit, haletant :
— Il faut que Miché épouse Bernard... et toi, tu épouseras Jean-Noël.
Elle tressaillit, saisie, et crut encore qu'il délirait.
« Dans le poste », comme disait Lalouette, la chanteuse continuait de chanter, avec charme et mélancolie ; sa voix grave, émouvante, disait :
« Si je meurs, il te faut vivre, »
« Et l'on ne vit pas sans amour ! »
Angoissée, Jamine serrait la main de Fabrice de plus en plus fort.
— Ecoute... murmura-t-il, écoute ta chanson... Il y a des paroles qui m'échappent ; ouvre la porte, veux-tu ?
(A suivre)



Achetez vos camions d'occasion

Diesel ou benzine basculant ou pont fixe, entièrement revus, à des conditions intéressantes. Facilités de paiements à Etablissements GAMA S. A., Morges. Le spécialiste du poids lourd. Tél. (021) 7 30 63.

STORES EXTÉRIEURS



Toile unie rouille 120 cm. large Fr. 10.50
» » » 150 cm. large Fr. 12.50

E. NOTTER

tapissier
Terreaux 3
Tél. 5 17 48

A remettre tout de suite à Genève à un couple ayant certificat pacté, un

CAFÉ chienne
avec installation moderne. Chiffre d'affaires prouvé. Reprise: 38.000 francs. — Ecrire sous chiffres H. 5006 X. Publitas, Genève.

A vendre tout de suite pour le prix de 50 fr. contre bons soins, une

Cuisinière à gaz « Le Rêve »
émaillée gris à trois feux avec boutons en bakélite, usagée en bon état de marche et d'entretien, à vendre, très bon marché. Beck & Cie. à Pesoux, Nyfeler, Saint-Blaise. Tél. 8 12 43.

Silhouette parfaite avec les gaines



GAINÉ VISO
élastique 2 sens en saumon tailles 40 à 44 **790**

GAINÉ VISO
tulle élastique 2 sens avec plaque en satin, tailles 62 à 68 **1580**

« **VENDREDI 13** »
la nouvelle gaine VISO qui fait sensation, 2 sens, en blanc, jaune, noir, rose et turquoise tailles 40 à 44 **1980**

GAINÉ CULOTTE VISO
en tulle extra-léger, pattes et jarretelles interchangeables blanc, rose ou noir tailles 40 à 46 **2950**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



cuir beige

Fr. 2980

Beau choix en rouge, beige, gris, gold et noir

J. KURTH S. A.
NEUCHÂTEL

Nuits d'insomnie

Irritabilité? Nervosité? — Le sommeil tant désiré viendra bientôt de façon naturelle, grâce aux

SleepwellPills

«Burchard»
calmant les nerfs et le cœur.
Les SleepwellPills «Burchard» contiennent des extraits d'herbes médicinales sélectionnées.
Pharmacies et drogueries.

A vendre, au port de Neuchâtel, un

canot mixte

à rames, moteur, voile, huit places. Affaires de pêche. Tél. 5 16 24.

A vendre
« Lambretta »
modèle luxe, en parfait état. Maurice Bridevaux, Moulins 19, Saint-Blaise, après 18 heures.

A vendre
Moto « Jawa »
250 cmc. neuve, 1953, complète, à vendre à conditions spéciales pour cause de reprise contre une auto. Eventuellement facilités de paiement ou reprise d'une petite machine. Adresser offres écrites à T. K. 391 au bureau de la Feuille d'avis.

Meubles G. Meyer

Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 23 75
Grand choix d'autres modèles de salles à manger en magasin.

A vendre faute d'emploi, une

voiture « Opel Captain »
modèle 1949 en parfait état. Bas prix. S'adresser à F. Stübli, Montmolin.

A vendre pour tout de suite un

lit d'enfant
Prix: 55 fr. Tél. 5 48 90.

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat
TREILLE 9
NEUCHÂTEL

Installations d'appartements

Les chambres défraîchies

réclament un bon coup de pinceau

Demandez la peinture américaine

SPEED-EASY

(UN PRODUIT DUPONT)

pour les papiers peints et tous travaux d'intérieur

M. THOMET

représentant exclusif
ÉCLUSE 15 NEUCHÂTEL

ACHETER UNE CHAMBRE A COUCHER, C'EST BIEN! L'ACHETER chez le SPÉCIALISTE DU MEUBLE, C'EST MIEUX

Pour cela,
Meubles G. Meyer
la maison en vogue

Potager à bois

émaillée gris à deux trous en parfait état, avec four et bouilloire, à vendre à un prix très avantageux. — Beck & Cie, à Pesoux. Tél. 8 12 43.

Jambes fatiguées? Varices?

La Pharmacie F. Tripet vous conseillera au mieux pour le choix d'un

Bas élastique

Marques de confiance - Qualité garantie

dès **Fr. 10.-** la pièce

MINIMA (en exclusivité), le bas préféré en été pour sa finesse et sa légèreté

Pharmacie - Droguerie F. TRIPET

Seyon 8 — NEUCHÂTEL

Envois sans frais

A vendre un **CHAR A RIDELLES**
90 cm. de long en bon état. — S'adresser: Parcs 50, Neuchâtel.

A vendre faute d'emploi un superbe accordéon chromatique trois registres, à l'état de neuf, bas prix. S'adresser à Remy Meuret, Seyon 38, Neuchâtel.

A vendre un **complet d'homme** pure laine, comme neuf, taille 48. — S'adresser à Henri Meuret, Seyon 38, Neuchâtel.

Vélo d'homme
Un superbe « Tebag » à vendre, trois vitesses, à l'état de neuf. S'adresser à Henri Meuret, rue du Seyon 38, Neuchâtel.

OCCASION

A vendre pour cause de départ: un piano droit, brun foncé, cadre en fer, 500 fr.; dressoir en noyer à l'état de neuf, 320 fr.; bureau en noyer foncé, 135 fr.; vélo de dame, presque neuf, trois vitesses, 200 fr. Téléphone 5 42 17.

A vendre **« Chevrolet » 1950**
de couleur grise. Superbe occasion. Prix: 7300 francs. R. Waser, Garage du Seyon. Tél. 5 16 28.

RADIO
marque « Orion », en bon état, à vendre, à bas prix. — S'adresser à M. Derbois, Seyon 38, Neuchâtel.

« Studbacker » 1951

champion, à vendre à bas prix. Case 15.947, la Chaux-de-Fonds.

BRICOLEURS

moteur 1/6 CV, 220 v., 70 fr.; moteur 1/16 CV, 105 v., 30 fr.; moteur pick-up avec bras et plateau, 100-165 v., 40 fr.; petit compresseur, 40 fr.; porte-meules avec mandrin, 20 fr.; micromètre, 50 fr.; calibre 25 cm. Roch, 45 fr.; condensateur double pour agrandisseur de photographes, 15 fr. Tél. 5 51 60.

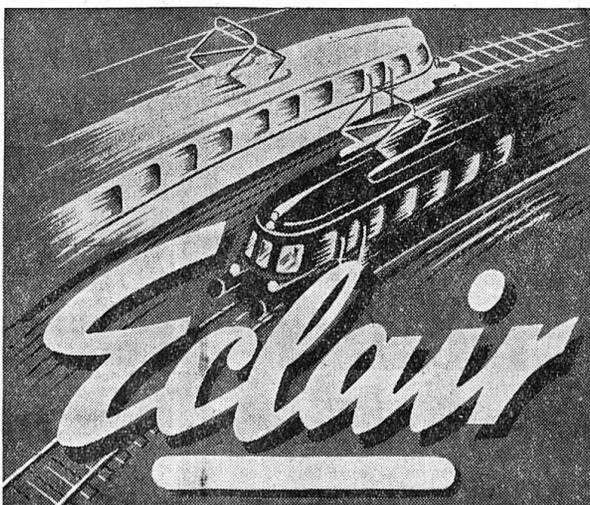
OCCASION

petit billard
1,35x1,10 m., sans pied, six queues, billes en ivoire. Fr. 200.—. Tél. 5 51 60.

A vendre pour cause de non-emploi un groupe de

motopompe
pour sulfater. Téléphoner au No 6 74 96.

Pour établir vos plans de voyages consultez l'horaire



IL EST EN VENTE PARTOUT AU PRIX DE Fr. 1.30 SEULEMENT



Hisse-le bien haut, ton drapeau, petit gars, pour souhaiter aux automobilistes bonne route avec Castrol. Au fond, leur dire „bonne route“ n'est même pas nécessaire, car qui roule avec Castrol, roule bien. Mais puisque cela fait partie du métier, faisons-le. Hisse le drapeau, et bonne route avec Castrol!

Castrol,
santé de votre moteur



Représentants généraux pour la Suisse: Bürke & Co. S. A., Zurich

HARPIC

LA FORMULE MODERNE
POUR LE NETTOYAGE DES W.C.
dans la jolie boîte à carreaux
blancs et bleus



AGENTS: SARIC, S.R.L., LAUSANNE



Faites confiance à la rapidité et la perfection du service d'après-vente

BERNINA

la machine à coudre zig-zag qui se vend le plus

La perfection de son service d'après-vente a contribué à faire de la BERNINA la machine zig-zag la plus répandue. Notre personnel est toujours prêt à intervenir, pour que votre machine vous donne cette satisfaction que seules connaissent les clientes de la BERNINA. — Coudre avec joie, c'est posséder une BERNINA, la machine aux 24 avantages et au service d'après-vente impeccablement organisé

H. Wettstein

Seyon 16 / Grand'Rue 5 / Tél. (038) 534 24

NEUCHÂTEL

Attention dans mes vitrines rue Saint-Honoré
1 LIT COMBI transformable en une seconde en 2 lits jumelés des plus confortables. Très pratique pour studios, ou petits appartements.
Demandez une démonstration chez
Meubles G. Meyer
le spécialiste du meuble

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sanglé dep. 25.45
Ceinture «Salus» 5 % S.E.N.J.



Ce que coûte le pôle Nord?

Jusqu'à maintenant il a toujours été difficile à un ménage moyen de faire l'achat d'un bon frigo à compresseur, celui-ci étant assez coûteux. C'est pourquoi ELAN va toujours de l'avant, en vous offrant son nouvel appareil de grande contenance avec tous les avantages du groupe compresseur étanche et silencieux et ceci pour le prix dérisoire de Fr. 29.— par mois ou Fr. 895.— au comptant. Le frigo ELAN vous offre encore les avantages suivants : consommation de courant minime (moins qu'un 40 l. à absorption). Armoire élégante, encombrement minime. Permet la préparation rapide de crème glacée. Construction en acier inoxydable. Garantie 5 ans.

Cretegnny & Cie

Neuchâtel : Chaussée de la Boine 22, angle rue Louis-Favre (Rialto) Tél. 5 69 21.

Superbe bateau rapide

(à côté). Moteur Johnson, 33 HP., avec une paire de rames, gaffe, aqua-plane, 50 m. de corde. Etat de neuf. — Tél. (032) 2 84 40.

ASTRO
vin d'Espagne
Fr. 1.50 le litre, verre à rendre
MARIANI
Vins et liqueurs
Rue du Seyon 23
Tél. 5 14 62

à la boutique
« Clips et colliers de Paris »
TRESOR 2



Selecta

C'EST L'ÉCLAT ET LA SANTÉ DE VOS CHAUSSURES



Découvrez la première crème à raser
A DOUBLE ACTION

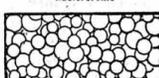
Grâce au **G-11***

Vous êtes rasé comme par enchantement

1 Ceux qui emploient pour la première fois la nouvelle Crème GIBBS s'écrient, dès le premier coup de rasoir : « Jamais je ne me suis rasé aussi facilement ! » Elle donne une mousse onctueuse, ferme, abondante, qui enrobe chaque poil et l'amollit au maximum. Grâce à elle, toutes les barbes sont faciles et vous n'avez jamais été aussi bien rasé.



Schwacher Schaum
Irgend einer beliebigen
Rasiercreme



«Ultra-foster» Schaum
der neuen, G-11-haltigen
Rasiercreme GIBBS.

2 La santé de votre peau est protégée

Nouveauté sensationnelle ! La nouvelle Crème GIBBS contient du G-11*. Cette substance, récemment découverte, suractive le pouvoir antiseptique et bactéricide du savon. Le G-11 pénètre votre épiderme, le nettoie en profondeur : votre peau est préservée, votre visage reste toujours sain, net, impeccable.

Très économique à l'emploi.



* G-11: marque déposée, brevets S.G.D.G. No 893.903

« Nostrano » tessinois

Fiasques de 50 litres à 1 fr. 25 par litre, bouteille d'un litre 1 fr. 45, minimum 20 bouteilles, dépôt 35 c.

« Americano »

Fiasques de 50 litres à 90 c. le litre, non affranchies, contre remboursement. Frères Francella, Minusio-Locarno.

STUDIO

se composant de : 1 divan avec coffre pour ranger la literie, barrières mobiles
2 fauteuils confortables recouverts de tissu brun, rouge, vert ou beige, les trois pièces.

Fr. 499.—

Meubles G. Meyer

Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré à Neuchâtel
Tél. (038) 5 23 75
Arrangements de paiement

A vendre, pour cause imprévue,
machine à coudre Elna

en parfait état. Prix avantageux. Téléphoner, entre 9 h. et 11 heures, au 5 64 28.



Très jolis coloris pour le plaisir des yeux

150	180	200	220 cm.
57.—	82.—	88.—	97.—

toile de belle qualité, pied en plus

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

V4/53



«...Tous les jours par monts et par vaux à la poursuite des clients!»

Quelle vie agitée et fatiguante... Mais j'ai enfin trouvé la solution. Je me suis acheté une Vauxhall, la voiture rêvée pour le voyageur de commerce. Spacieuse, possédant une grande malle dans laquelle je puis mettre toutes mes collections, élégante sans trop de «chrome», souple, excessivement pratique, et, ce qui ne gêne rien, très économique!

Celui qui, comme moi, doit être toujours frais et dispos et... de bonne humeur, roule en Vauxhall!

Voyagez en Vauxhall vous travaillerez plus facilement!

N. B. Vauxhall répond aux désirs de celui qui recherche une voiture moyenne spacieuse, économique, sûre et nerveuse.

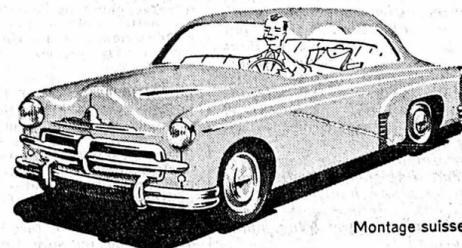
Largeur des sièges avant: 1,42 m
Largeur des sièges arrière: 1,45 m
Moteur «surcarré» 4 et 6 cyl.

Coffre suffisant pour les bagages de 5 personnes.

4 CYL. 7,68 CV
Fr. 8.950.—

6 CYL. 11,52 CV
Fr. 10.300.—

* Chauffage et dégivreur inclus



Montage suisse

NOUVEAU! Prix forfaitaires pour le service, l'entretien et les réparations, valables dans toute la Suisse.

Nouvelle série pour 1953
VAUXHALL
comble tous vos vœux!

Distributeur : **GARAGES SCHENKER**
HAUTERIVE et NEUCHÂTEL

Sous-distributeurs régionaux :
Garage R. AMMANN, la Neuveville
Garage R. WIDMER, Neuchâtel
Garage A. JAVET, Salnt-Mar'in
Garage J. WUTHRICH, Colombier
Garage A. JEANNET & Cie, Pesieux
Garage J.-B. RITTER, le Landeron

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

Du lot de peaux brutes au manteau de fourrure grand chic ou un après-midi dans une maison de pelletterie

NE me dites pas que vous connaissez une femme qui n'a jamais rêvé de caresser un jour la fourrure qui viendrait à merveille à sa ligne comme à son teint ! Je n'en ai pour mon compte jamais rencontrée. Aussi, voudriez-vous que je vous conte par le menu la visite que je fis récemment d'une grande maison de pelletterie ?

Première opération : l'assortiment

Nous sommes dans une grande pièce où je suis étonnée de ne trouver aucune odeur spéciale. Des tas de peaux sont alignés un peu partout. Pour monter un manteau, ou tout autre vêtement de fourrure, il est nécessaire si l'on veut qu'il soit beau d'utiliser des peaux aussi semblables que possible. C'est à l'assortisseur de les choisir et sa tâche est fort importante. Parmi les centaines de peaux qu'il reçoit, il doit trier celles qui ont à peu près les mêmes couleurs, grandeur et qualité. Il faut parfois examiner un grand stock de fourrures pour trouver de quoi faire un manteau. Tout le soldé est en outre réparti au mieux et cette distribution explique déjà les différences de prix qui existent entre manteaux de même fourrure.

Peaux d'ocelots et de léopards : très difficiles à assortir. Les peaux ayant été soigneusement triées et assemblées par paquets, on choisit celles qui conserveront leur teinte naturelle et celles qui devront être lustrées — c'est-à-dire teintes.

Le lustrage, comme le chamoisage — cette opération, qui fait d'une peau brute (dure et cassante) une peau prête à être travaillée, précède le lustrage — est fait par des maisons spécialisées. Le centre le plus important de la pelletterie, actuellement, est Londres, alors qu'auparavant, Leipzig était le roi incontesté de la fourrure. Outre l'Angleterre, les Etats-Unis,

la France, la Russie et l'Allemagne tiennent maintenant le marché de la fourrure et possèdent des maisons de chamoisage et de lustrage réputées. Chaque pays a plus ou moins sa spécialité ; ainsi, l'Amérique s'occupe plus particulièrement du vison et l'Allemagne de l'astrakan. On

compte également quelques maisons en Suisse.

Il existe par ailleurs des maisons qui livrent aux fourreurs des « bodies », c'est-à-dire le corps d'un manteau simplement

monté. (C'est en quelque sorte de la mi-confection.) Ces « bodies » ont toujours été lustrés, si c'était nécessaire, après leur montage.

Allonge, mi-allonge, pleines peaux

Il y a trois façons de faire un manteau de fourrure et, là encore, le prix est fonction de la façon choisie.

Une fourrure précieuse, un manteau qui sera élégant, sont toujours montés en « allonge », à l'exception de l'astrakan. Les peaux sont coupées en de nombreuses bandes qui sont ensuite recousues de telle sorte qu'on ne distingue pas la hauteur des peaux du côté poils. On compte, dans certains manteaux travaillés en allonges, jusqu'à un million de mètres de couture. Voilà qui renchérit évidemment l'habit ! Outre la mi-allonge, procédé semblable à l'allonge, mais moins perfectionné, il y

a le travail « pleines peaux ». Ces dernières sont simplement ajoutées les unes aux autres et on ne peut alors éviter que les raccords soient visibles.

Le plus fréquemment, c'est lorsque les manteaux ont été montés qu'ils sont envoyés dans la fabrique de lustrage.

Si le cuir est blanc, c'est que la fourrure a conservé sa teinte naturelle.

Tous les manteaux sont fixés par des centaines de clous sur une planche

Entrant dans l'atelier d'un fourreur, vous serez sûrement étonné d'y trouver de longues tables sur lesquelles sont cloués des manteaux par des rangées de clous aussi sagement alignés qu'une armée de petits soldats.

Et parce qu'aucun nuage de poils ne vous fera tousser.

Le fourreur coupe les peaux et les répartit symétriquement dans l'ordonnance du manteau. Dans un vêtement soigné, il arrive que l'on découpe dans une peau des petits bouts (ellipses) que l'on reporte dans la peau parallèle. Et la cliente de se plaindre que l'on fasse son manteau avec des « restes » alors qu'elle a choisi des peaux entières ! Mais il suffit de s'expliquer.

Le fourreur ajuste les peaux et les donne à coudre à la mécanicienne. Détail amusant : les coutures doivent toujours être en zigzags pour éviter qu'on ne les remarque, sauf pour les peaux travaillées en allonges. Une fois les diverses parties du manteau préparées, elles sont entièrement mouillées et clouées sur un patron fixé sur de longues tables où on leur donne alors la forme qu'elles auront définitivement. Quand ils sont secs, ces morceaux sont remis à la mécanicienne qui les assemble.

Dans un autre atelier à lieu le finissage. On « percaline » le manteau — pour les profanes, percaliner doubler d'une étoffe — ce qui lui conservera sa forme, puis on y ajoute une ouatine et, enfin, on pose la doublure.

Encore divers travaux et le manteau est une petite perfection.

Un vêtement de fourrure dans votre armoire pendant l'été risque de vous donner bien des ennuis

— Moi, je ne confie jamais mon « astrakan » à une maison de fourrure pendant l'été. Je peux aussi bien en prendre soin chez moi.

Eh ! bien non, madame ! Vous faites erreur et un erreur qui peut vous coûter un jour ou l'autre très cher. N'attendez pas d'en faire l'expérience.

Chez un fourreur, on ne mettra pas tout simplement votre manteau sur un cintre dans un local quelconque (comme vous le pensiez, n'est-ce pas ?)

On ne se contentera pas de le tapoter au début et à la fin de l'été (même remarque que ci-dessus).

Si vous le confiez à un bon fourreur, celui-ci le nettoiera tout d'abord selon la mode américaine, c'est-à-dire à la vapeur sèche. Votre manteau en ressortira rajeuni à n'y pas croire. Tous les poils ayant été soufflés à fond, aucune chance qu'une bête ou qu'une larve y reste nichée.

Puis, votre manteau est pendu dans une pièce sans fenêtre et climatisée dans laquelle on fait brûler toutes les semaines un gaz extrêmement nocif qui détruit tout germe, mais qui, par bonheur, ne donne aucune odeur aux vêtements.

Vous aurez passé un été sans soucis et retrouverez avec les premiers froissements un manteau « comme neuf ».

Mad MONTANDON.



On a vu des coiffures où la fourrure se parait de bijoux. Cette création est signée du maître coiffeur parisien Guillaume



Voici un spécimen de vison appelé « Silver Blue » en raison de son pelage bleu argenté

Les idées de Maryvonne

MESSIEURS, VOUS ALLEZ FORT !

Le jour de la Fête des mères, celle qui vous écrit ici a lu, dans un quotidien genevois, une nouvelle qui n'a pas dû être un agréable présent aux femmes de ce canton, ni à celles, en outre, d'autres cantons.

Un comité s'est formé au bout du Léman, et groupe les adversaires, femmes et hommes, du vote et de tous les droits politiques féminins. Mon dieu, je sais : la vie serait plate, moche, inodore, incolore, insipide, s'il n'y avait pas, au sein des populations, ceux qui sont pour et ceux qui sont contre les choses, les idées, les élans, les initiatives et les innovations.

Cependant, les adversaires du suffrage féminin, trois mousquetaires — qui sont quatre, comme de juste — ont des arguments si archaïques, en cette seconde moitié du siècle vingtème, que je ne puis les laisser fleurir sans informer les lectrices de notre Page de leur stupidité foncière. Je copie textuellement : « Ce comité d'action... avant même de s'être définitivement créé, avait déjà reçu l'appui de nombreuses femmes « conscientes » (c'est moi qui souligne) des inconvénients majeurs (?) que comporte le suffrage féminin ». Et plus loin : « Il est — le comité — convaincu que les électeurs rendraient un très mauvais service aux femmes en les mêlant à toutes leurs luttes politiques. Enfin — et là, les mousquetaires vont trop fort — le communiqué conclut par ces réflexions entachées d'aveuglement systématique et d'esprit rétrograde : Le comité d'action contre le suffrage féminin espère que la campagne sera conduite par tous les milieux avec « comme premier souci » (je resouligne) « le respect de la dignité de la femme ».

Sans blâdâdâque... Moi, je trouve ça monumentalement idiot. En 1953. Depuis quand, s'il vous plaît, Messieurs, les « inconvénients majeurs » écrasent-ils les femmes électrices et élues dans tous les pays du monde où le suffrage féminin est établi ? Depuis quand, aussi, « le respect de la dignité de la femme » est-il fichu par terre, foulé aux pieds, traîné dans les immondices, au sein de ces mêmes pays, si nombreux, que je ne puis ici en donner la liste, depuis que les citoyennes y ont obtenu et y exercent les mêmes droits politiques que les hommes ? C'est vraiment user de vaines redites, servir des plats affadés pour être sans cesse réchauffés, que de donner d'aussi déraisonnables raisons à cette obstruction têtue, made in Switzerland.

Vous auriez dû exiger une fermeture éclair COLOR-METAL



Tenues d'été : petites manches, raies carreaux, gros nœuds et shorts.

Nous assistons actuellement à une si nette évolution de la mode enfantine qu'il vaut la peine d'en parler. En France, des maisons de couture pour enfants se créent à un rythme accéléré et connaissent une vogue croissante ; elles produisent des modèles qui sont de petites merveilles de goût et de fini, vêtements charmants et toujours pratiques pour les enfants de 2 à 17 ans. Des créations sur mesure, des modèles exclusifs ou des vêtements prêts à porter — exactement le même choix que pour les mamans ! — réunissent toutes les qualités qu'on peut souhaiter.

Les enfants ont donc désormais des magasins pour eux, des salons d'essayage, des devantures réservées, des vendeuses spécialisées. Des chevaux à bascule, des carroussels, accueillent à l'intérieur des magasins, les jeunes visiteurs qui, entre deux modèles à essayer, peuvent aller se divertir un peu.

Les mamans qui accompagnent ce jeune monde retrouvent, dans les modèles qu'on leur soumet, toutes les tendances de leur mode à elles. Chaque saison apporte donc actuellement quelque chose de nouveau pour parer les petits, détails qu'on peut apprécier au cours de présentations de collection avec défilés de mannequins miniatures.

Ces toilettes, naturellement, sont toujours interprétées en tissus lavables, irrétrécissables, grand teint, qu'il s'agisse de coton, de laine ou de parcales fines, tous tissus se prêtant aux formes les plus diverses et convenant parfaitement aux jeux, tant ils sont pratiques et agréables à porter aux enfants. Des plis, des fronces, donnent l'aisance.

En Italie, il y a a fort longtemps déjà qu'on voue un soin tout spécial aux vêtements enfantins et il n'était pas rare de voir, dans les rues et les jardins publics, des étrangers se retourner sur le passage de bambins exquisement vêtus, avec un goût très sûr et une originalité sans excès.

L'ÉLÉGANCE DES JEUNES ANNÉES

En comparant avec nos voisins, force nous est bien de constater qu'il nous reste, en Suisse, d'importants progrès à accomplir dans ce domaine. Le « genre suisse », nous avons le regret de le dire, manque singulièrement d'originalité. Il semble que la grâce enfantine nous coupe toute inspiration au lieu de la favoriser. De plus, le goût est souvent douteux, spécialement dans le choix des couleurs et dans les modèles de tricot. Ouvrez un jour une revue française ou italienne de mode enfantine et je vous donne deux pages pour pousser des cris de ravissement.

Il s'agit de voir aussi, les « vêtements du dimanche » dans lesquels l'enfant se sentait guidé, gêné aux entournures. On a enfin reconnu qu'avoir de jolies manières, se présenter avec naturel — le naturel que donnent les vêtements simples — pouvaient seuls conférer l'aisance indispensable à la grâce enfantine.

D'âge en âge
Vêtir des enfants pose un problème assez difficile à résoudre. Il se produit des changements si rapides dans leur aspect que les mamans elles-mêmes n'arrivent pas de s'en étonner. Hier, on avait un bébé tout rond ; aujourd'hui, on est en face de longues jambes, d'un visage qui a pris du caractère, d'un teint qui s'affirme. Les vêtements, d'une année à l'autre, ne vont plus. C'est pourquoi l'achat d'un costume, d'un manteau, le choix d'un tricot, représentant toujours une dépense assez élevée, méritent qu'on ne les fasse pas à la légère.

Que porte-t-on donc aujourd'hui quand on fait partie du petit monde ?
A deux ans, on a un « petit ventre » qui ne s'accroît pas de vêtements coupés à la taille. On choisit donc des robes à empiècement très courts, toujours très facilement lavables, bien entendu. Nous avons remarqué spécialement, une robe de piqué blanc à empiècement rond, encolure bateau, à bords roulottés, agrémentée, sur le devant, d'un important nœud de piqué rose. Et un ensemble, robe et chapeau, en popeline jaune, plis de l'empieusement retenus par des points de croix verts. Enfin, une barboteuse en zéphyr pékiné, dont le corsage était finement piqué de petits plis.

A trois ans, plus de barboteuse. On grandit vite en 1953. On porte jupe ou culotte sous le spencer, le cardigan, le blazer anglais. La culotte longue est en velours millénaire ou en lainage écossais, très étroit au bas, la culotte courte est en flanelle. La jupe n'est pas trop courte et très large.

Pour les jours chauds, des cotons de qualité, rayé ou écossais. Remarqués : une robe à corsage bain de soleil, jupe boutonnée agrémentée d'une large bande prise dans le biais de l'écossais bien, vert et rose. Pour un garçon, la chemise classique, mais à carreaux, à col Lacoste, porté sur le pantalon ou encore le short de toile vert, accompagné du blouson monté jersey. Pour une petite fille, jupe à bretelles, très froncée, ouverte devant sur un short assorti.

Les jours frais, les demoiselles de quatre ans aiment les pullovers sans broderie, de jersey uni ou rayé, simplement bordés de fines côtes. L'emmanchure, pour être dernier cri, doit être large, raglan, et l'encolure doit s'arrêter loin du cou, laissant dépasser une blouze blanche, portée avec la jupe plissée de flanelle grise. Pour les jeunes hommes du même âge, le blazer strict de papa, tricoté, ou la veste en V à manches attachées très bas.

A sept ans, on a déjà une silhouette, potée ou trop mince, qui dicte le choix des vêtements. Le teint a pris sa carnation avec laquelle il faut compter pour le choix des couleurs. Et attention ! A cet âge, on s'allonge vite. Il est prudent de réserver de grand ourlets et de laisser de la ressource à la taille. On préférera la manière droite amincissante ou la robe à fronze étoffante selon la silhouette et, pour la première robe de cérémonie, l'éverglaze, lavable et ne nécessitant pas de repassage, sera parfait.

Dans le domaine des tricots, remplacer l'éternelle « jaquette » par le cardigan élégant, adouci, un peu long, à manches raglan très couture, poches gilet, col officier ; boutonage strict. Des fillettes en seront, à juste titre, très fières, tandis que les garçons, faisant également fi des rayures, des bordures, des broderies, vous sauront gré de leur confectionner, en gris, un vrai gilet d'homme.

A partir de douze ans, on a conscience d'être — presque — une demoiselle ou un jeune homme. On discute avec maman de sa garde-robe, en faisant valoir ses goûts, en apprenant à tirer parti de la silhouette, des couleurs, du caractère, des habitudes, du mode de vie, etc.

A dix-sept ans, on jouit d'un petit revenu pour sa garde-robe. On fait



Blouson, à col doublé, replié et boutonné, pantalon de toile, pour les jours de vent au bord du lac.

ses achats soi-même, avec l'assentiment maternel.

Un détail valable pour tous les âges : les coquelettes d'été montent à l'assaut des chevilles et ne se portent plus du tout très courtes ou roulées bas. Elles sont blanches ou à raies et, si elles arborent une couleur, que celle-ci soit, de grâce, assortie à celle de la toilette. Les garçons ont des chaussettes courtes (jusqu'à mi-mollet) en fil ou en nylon, unies, rayées ou à petits carreaux. Grâce à un fil élastique, elles sont toujours impeccables à la jambe. Pour les manteaux, n'importe quel tissu ne saurait convenir à la grâce fragile des enfants. Les lainages ne devront jamais être trop lourds, trop épais, mais souples, légers et chauds. Les cotons qui ont de la tenue font de beaux manteaux d'été, de belles vestes, pourvu qu'ils ne soient pas trop raides. Comme pour les adultes, les tissus préférés sont le velours côtelé, la gabardine, le tweed, le piqué, la flanelle.

Marie-Mad.

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé pour les

PAPIERS PEINTS

qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste

M. THOMET

ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL

Représentation des papiers peints artistiques anciens de Genève imprimés à la planche dans tous les coloris

RENOVEL

rajeunit vos fourrures

méthode américaine à vapeur sèche

La seule installation à Neuchâtel chez

SIBERIA FURS

Fourreurs

14, rue de l'Hôpital

Toujours les dernières créations

Spécialités de corsets

Mme Havlicek-Ducommun

La plus ancienne maison de la place Timbres E. N. 5 % - Rue du Seyon - Tél. 5 29 69

VESTES EN DAIM

avec doublure amovible en agneau ou leddy

Jacques Furtzeler & Co

CUIRS ET PEaux

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

AU CORSET D'OR

Road Guyot - Epaveurs 2 Neuchâtel

UN CORSET de qualité
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction !

s'achète chez nous !

5 % Timbres S. E. N. et J.

« Consulat » Louis XV

Nubuc blanc 5780
Chevreau beige

CHAUSSURES Royal

NEUCHÂTEL / TEMPLENEUF

A. HUBER Tél. 5 51 05



Santé! Conservation!
Respect... Virginie!



Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée:
c'est la preuve de sa qualité.

Un parfum ou une eau de Cologne
Guerlain
Un produit de beauté
Helena Rubinstein
vous classent immédiatement
En vente à la
PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE
NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2
L'après-midi : esthéticienne diplômée

Meubles de style et modernes
Restauration
de meubles anciens
Fabrication consciencieuse
Toutes réparations soignées
ÉBÉNISTERIE DES ISLES
A. PETITPIERRE AREUSE
Tél. No 6 42 38
On cherche à domicile

Ils peuvent tirer très fort
Petrosa durera encore
Petosa
vos bas préférés
VENTE EXCLUSIVE

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée
Neuchâtel
Le magasin pour les bons bas

La célèbre motocyclette à transmission par cardan
4 temps, 4 vitesses, fourches télescopiques
SILENCIEUSE malgré sa grande puissance
Pour la transmission à cardan
garantie pendant 5 ans pour 100,000 km.
Catalogues, essais, renseignements :
A. GRANDJEAN S.A.
Magasin de vente et d'exposition
Avenue de la Gare 18 NEUCHÂTEL
Sur demande on accorde des facilités de paiement

Fred. KUNZ TAPISSIER-DÉCORATEUR
vous présente une collection étendue et étudiée de tous les tissus d'ameublement, pour tous les styles
Reps, velours, faille, taffetas moires, satins antiques, satins rayés, brochés, lampas, chintz, cretonnes, toile de Jouy, etc.
LES PLUS BEAUX TISSUS DE FRANCE
COLOMBIER, Château 4 - Tél. 6 33 15 - 6 35 57

Une machine s'achète partout !!!
Mais une
bonne machine à laver
s'achète uniquement chez le spécialiste
Miele
La marque aux nombreux avantages comptant plus de 50 ans d'expérience
LAVE - CUIT - RINCE - ESSORE
Modèles pour la buanderie et pour la cuisine
Machine chromée ou émaillée, Fr. 450.-
avec cuve en cuivre, depuis
Tous renseignements et démonstrations par
Ch. WAAG, Manège 4, Neuchâtel
Revendeurs dans la région :
Maison Reymond & Roy, Couvet
M. A. Erismann, le Landeron

Un effort!
Choisies pour vous, mesdames de notre grand assortiment

3
superbes robes
AMÉRICAINES
en everglaze craquelé, l'une plus jolie que l'autre, se font en teintes pastels
au choix, **2950**

Autres modèles AMÉRICAINS
de **1780** à **69.-**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL
ADMIREZ NOS VITRINES

LARD de bajoue
avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

AUTO
« Studebaker », 18 HP, de première main, modèle 1948/1949, tout confort, radio, en parfait état (jamais d'accident), Fr. 8000.-. Ecrite sous chiffres Y. B. 372 au bureau de la Feuille d'avis.

À VENDRE CAUSE DÉPART
1 salon Louis XV, copie (14 pièces)
1 chambre à coucher, plein bois (8 pièces)
1 chambre à manger, 12-13 pièces
1 bureau ancien
1 coffre-fort.
2 commodes
Différents meubles, tables, sièges et bibelots.
Pour visiter, téléphoner le matin : (038) 5 13 47
Revendeurs s'abstenir

MONALDO
Peure d'olignon d'Espagne
Fr. 1.90 le litre verre à rendre
MARIANI
Vins et liqueurs
Rue du Seyon 23
Tél. 5 14 62
Une machine à coudre d'occasion
« SINGER »
navette centrale, table, bâti, fonte,
Fr. 120.-
ou 1er acompte de Fr. 30.-
et 12 mois à Fr. 9.-
H. WETTSTEIN
Seyon 16 - Grand-Rue 5
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 34 24

Votre chambre à coucher ne vous plaît plus ? Rien de plus simple de l'échanger contre une moderne à votre goût. L'ancienne pourra être reprise en compte, le solde sur désir pourra se payer par mensualités. Demandez une offre sans engagement au spécialiste de la chambre à coucher.
Meubles G. Meyer
Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 23 75

Hero
Ravioli Hero
ause oeufs
Qualité Lenzbourg
La grande boîte ne coûte que **2.10** moins l'escompte

HUILES DE CHAUFFAGE
MAZOUT
M. SCHREYER
COMBUSTIBLES
DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

SIROP de framboise Lenzbourg le litre
Fr. 3,10 + v.
5% T.S.E.N. & J. -
SIROP de framboise Pur jus Zim le litre
Fr. 2,75 + v. net
Différence par 5 l.

YOGHOURT - verres 205 gr. net Nature
Fr. -.31 net
Arôme fruits - 8 sortes
Fr. -.36 net
+ verres -.30

ZIMMERMANN S. A.

Mon fils aime

bien manger. Oui, mon enfant, c'est pourquoi j'utilise toujours la bonne graisse comestible marque «le Poulet». Tout devient si délicieux avec cette graisse. Faites-en autant, vous serez heureuse et en outre vous ferez des économies, car cette graisse est si profitante et économique.

Graisse comestible
marque **«le Poulet»**
bonne et avantageuse

P 51 Un produit de marque de Walz & Eschle S.A., Bâle

Un dense réseau de stations-service



La valeur d'une marque de voiture automobile se mesure non seulement à ses qualités techniques — celles de la 6 CV. VW sont journellement mises en évidence des centaines de milliers de fois, dans le monde entier — mais aussi à la qualité et à l'ampleur de son service à la clientèle. Dans tous les domaines, le service VW est exemplaire. Entre autres,

Agence VW, garages :

- BIENNE : Amag A.G.
- BIENNE : E. Diener
- BIENNE : F. Schindler
- BRIGUE-NATERS : E. Schweizer
- BULLE : P. Gremard
- CORÉMONT : P. Jaggi
- CORTAILLOD : A. Bindith
- CUARNENS : J. Chappuis
- DELEMONT : Le Ticle S.A.
- DUDINGEN : M. Boschung
- ECHALLENS : Häberli
- FLEURIER : Ed. Gonnard
- FRIBOURG : A. Gendre
- GENÈVE : Ch. Hoffer & Fils
- GENÈVE : de la Jetée S.A.
- GENÈVE : Cornavin S.A.
- GENÈVE : Zürcher, Grand-Lancy
- LA CHAUX-DE-FONDS : J.-F. Stich



plus de 100 stations suisses spécialisées et parfaitement outillées sont constamment à la disposition des propriétaires VW pour un service impeccable et rapide.



Autre avantage considérable : le tarif à prix fixes VW pour réparations, travaux de service et pièces de rechange !

Divers modèles, depuis Fr. 5575.- y compris chauffage et dégivreur

plus de 100 stations-service VW à votre service

Dans tous les pays européens, le service VW est pareillement organisé.



DISTRIBUTEUR: GARAGE PATTHEY & FILS Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 1
 Téléphone 5 3016
AGENTS: Garage STRAM, Peseux
 Chs ROBERT, tél. 8 1145 vente
 Garage GONRARD, Fleurier
 Garage BINDITH, Cortaillo, station-service

Cours d'allemand

A WINTERTHOUR

La ville de Winterthour organise pendant les vacances, soit du 13 juillet au 22 août 1953, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecologie Fr. 264.- à Fr. 498.- (y compris pension complète pour trois à six semaines). Inscription Fr. 6.-
 Pour prospectus et informations, s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthour. Inscription jusqu'au 1er juillet 1953.

Faites nettoyer chimiquement

vos vêtements, de préférence chez un teinturier qui s'y connaît et dont c'est le véritable métier. C'est plus sûr !



VACANCES EN ITALIE

Italie-Cervia (Ravenna) Hôtel Victoria
 au bord de la mer, grand parc ombragé. Position magnifique et tranquille. — Juin, septembre : 1400 liras. Juillet, août : 1800 liras. Tout compris.

Italie - Milano Marittima (Cervia) Pension «VIOLA»
 Tout près de la mer - Grand bois de sapins Grand parc ombragé avec garage
 Mai, juin, septembre 1300 liras tout compris

Italie - Milano Marittima (Cervia) Pension GIANCARLA
 Tout près de la mer - Grand parc avec sapins Séjour merveilleux. Mai, juin, septembre 1200 liras tout compris. On parle français. Cabines propres.

Italie - Milano Marittima (Cervia) Pension VILLA OMBROSA
 Tout près de la mer - Séjour très agréable dans un bois de pins - Grand parc - Juin, septembre 1400 liras tout compris.

MIRAMARE de RIMINI - Adriatico

« Le Pensioni Riunite »

offre aux touristes aimables du pays ami, un très bon accueil et un séjour très agréable à la mer à prix modéré. Demandez les prospectus et la liste des prix. Case postale No 80, RIMINI, tél. 38.25.

SAN MAURO MARE (Adriatico)
HOTEL PIRONI, au bord de la mer - Conforts Traitement de première classe - Grand parc - Mai, juin, septembre, octobre 1100 liras. - Juillet, août 1500 liras tout compris. Babas spécial pour sociétés - Demandez les prospectus.

RIMINI TORRE PEDRERA PENSION «BOLOGNESE»
 Tout confort. Magnifique situation au bord de la mer. Vaste parc. Séjour idéal pour familles. Profitez des prix spéciaux offerts pour le mois de juin : 1000 liras tout compris.
 Renseignements et références : Tél. (038) 5 57 41



STORES par le spécialiste
PERROTTE TAPISSIER
 Parc 40
 Tél. 5 52 78
 PRIX MODÉRÉS

MARIAGE

Commerçant, bijoutier, présentant bien, sérieux, désire connaître demoiselle, de bonne famille, aimant le commerce, 39-45 ans. — Case transit 1282, Berne.

Machines à calculer Machines à écrire

Réparations - Nettoyages par le spécialiste
Henri DRAPEL
 Hôpital 2 - Tél. 5 70 90 ancien chef d'atelier de la Maison A. Boss

Location de machines à écrire et à calculer
 Machines neuves avec facilité de paiement

Déchirés, troués, mités, salis
 vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Davin, rue de l'Imprimerie 5. Tél. 5 49 48.

Beau choix de cartes de visite
 au bureau du journal

Vous ferez de la musique chez vous à peu de frais

en louant un piano

Au Ménestrel Fatisch frères S. A.
 Neuchâtel Tél. 5 14 29

EXCURSIONS Fischer

DIMANCHE 24 MAI (Pentecôte)

Départ 7 heures **Fr. 16.50** Grindelwald Trümmelbach

LUNDI DE PENTECOTE (25 mai)

Répart 8 heures **Fr. 14.50** LAC NOIR Col du Gurnigel

Départ 13 heures **Fr. 13.50** Le Weissenstein (y compris le trajet en télésiège)

Départ 12 h. 30 **Fr. 6.-** BERNE Match de football Suisse - Turquie

Demandez les programmes détaillés Inscriptions - Renseignements

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21 ou **RABUS, Optique** Tél. 5 11 38



ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier
5 17 51

DU GRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER
RAMSEYER
 Tout pour le bureau
 Tél. 5 12 79

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
 Installations sanitaires
 COQ-D-INDE 24
 Tél. 5 20 56

TOUS NETTOYAGES: vitrines, fenêtres, vérandas, récurages, lessivages de cuisines
 Faites vos parquets à la machine
 En toute confiance adressez-vous à la « MOB »
B. CHAIGNAT
 Devis sans engagement
 Tél. 5 42 04

Blanchisserie populaire, Areuse - Tél. 6 31 51

SERVICE A DOMICILE

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
 Evole 49 - Neuchâtel
 Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel
 Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION
VUILLEMIN & CIE COUVREUR
 Evole 33
 Tél. 5 25 75 J.-J.-Lallemand 1
 Tél. 5 23 77

ÉLECTRICITÉ
5 18 36
 Saint-Honoré 5

VELOS neufs et d'occasion
 Tous prix
M. BORNAND
 Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS Bellevaux 8
 Tous travaux de serrurerie et réparations
 Volets à rouleaux, sangle, corde
5 31 23

AUTO-ÉCOLE A. ENGGIST
 GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77
 Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste A. Horisbergger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17
 ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE Tél. 5 12 58

A VENDRE AUTOS
 «Topolino» modèle 1950, en parfait état, «Austin» 5 CV, modèle 1947, tout ouvrable, intérieur en cuir, chauffage, phare à brouillard. Prix: 900 fr. R. Favre, Charmettes 31, Vauseyon, tél. 8 23 44.
 « Motosacoche » 350 à vendre, en parfait état, entièrement révisée, avec assurance et plaque payées jusqu'à fin juin. Occasion unique. — S'adresser entre 18 et 19 h. 30, chez M. Masserey, Vauseyon 1.

Bureaux ministres choix unique, depuis **fr. 174.-**
Meubles G. Meyer la maison spécialisée de l'aménagement
 Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré
 A vendre une **POUSSETTE** beige claire. Prix avantageux. — Demander l'adresse du No 400 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS
 Qui prêterait la somme de **4000 francs** pour doubler le chiffre d'affaires dans un commerce? Remboursable à une année au 25%. — Faire offres sous chiffres U. V. 399 au bureau de la Feuille d'avis.
Remontage de literie Travail à domicile
 Prix spécial pour pension
DUNKEL COQ-D-INDE 3

Reymond NEUCHÂTEL Rue Saint-Honoré 9
Leçons de piano Mlle Anne Bourquin professeur de musique diplômée
AUVÉRIER

FIX fait tout briller comme un miroir!

C'est un fait! Sans peine aucune, Fix rend tout hygiéniquement propre et merveilleusement brillant! La mousse abondante et active de Fix est un prodige de force détergente — et cependant elle est si douce! Avez-vous noté pour aujourd'hui: « Acheter 1 grand paquet de Fix! »

FIX mousse lave nettoie tout fait briller comme un miroir

Grand paquet fr. 1.-

Le nouveau FIX dissout en un clin d'œil graisse et saleté... à bien meilleur prix encore!

Un produit Sunlight

LA VIE NATIONALE

Le caissier des championnats mondiaux de hockey sur glace a disparu avec la recette

ZURICH, 18. — Le bruit circule depuis un certain temps à Zurich qu'un mandat d'arrêt international a été lancé contre Charles Moser, caissier des championnats mondiaux de hockey sur glace. Il a disparu avec les recettes s'élevant à 22.000 francs après les derniers championnats. En plus des malversations qu'il avait commises, il s'est encore rendu coupable d'escroqueries, de sorte que le montant total du délit est de 50.000 francs.

* La Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national a tenu son assemblée annuelle à Rheinfelden. L'assemblée a pris connaissance du résultat de la dernière vente d'insignes qui a rapporté un montant net de 342.519 fr., au profit de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

* Lundi à 17 heures, un ouvrier italien âgé de 25 ans, M. Zambelli, occupé aux travaux de défection de la ligne du Gothard, près de Balerna, a été tamponné par un train et tué sur le coup.

* Le Conseil fédéral a approuvé un message concernant une première série de crédits supplémentaires pour l'année 1953 d'un montant de 55.259.848 fr.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, Cours du 18 mai, Cours du 19 mai. Includes Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchâtel, etc.

Bulletin de bourse

Table with columns: OBLIGATIONS, Cours du 18 mai, Cours du 19 mai. Includes 3 1/2% Fédéral 1941, 3 1/2% Fédéral 1946, etc.

ACTIONS

Table with columns: Un. Banques Suisses, Société Banque Suisse, etc. Includes various bank and industrial shares.

BALE

Table with columns: Ciba, Schappe, Sandoz, etc. Includes pharmaceutical and chemical shares.

LAUSANNE

Table with columns: B. C. Vaudoise, Crédit Fonc. Vaudois, etc. Includes regional bank shares.

GENÈVE

Table with columns: Ameroso, Aramayo, Chartered, etc. Includes various international and local shares.

Billets de banque étrangers du 19 mai 1953

Table with columns: France, U. S. A., Angleterre, Belgique, etc. Includes exchange rates for various currencies.

Marché libre de l'or

Table with columns: Pièces suisses, françaises, anglaises, américaines, lingots. Includes gold market prices.

LE CINÉMA du Salon de Sport et Camping présente, cet après-midi, un film à grand spectacle: LAUREL ET HARDY au Far-West

Une nouvelle réalisation des chemins de fer: l'« Helvetia-Express »

BERNE, 19. — La collaboration des chemins de fer européens ne cesse de s'affirmer. Elle se concrétise par des innovations aussi intéressantes qu'utiles et dont les plus récentes ont été les rapides à intervalles réguliers, les principales villes suisses, Milan, Gênes et l'autoral alpine.

La dernière en date est la mise en service de la rame automotrice Zurich-Bâle-Francfort-sur-le-Main, baptisée « Helvetia-Express ». Elle permet dès le 17 mai de partir peu avant 8 heures des bords de la Limmat pour parvenir à 13 h. 07 déjà sur ceux du Main. En quittant leur ville à l'aube, les voyageurs de la Suisse romande pourront, eux aussi, arriver à Bâle par les premiers trains du matin et y monter dans l'« Helvetia-Express ».

Cette rame automotrice, d'une conception toute moderne, a été construite par les chemins de fer allemands.

Le réseau ferroviaire suisse est le plus électrifié du monde.

BERNE, 19. Le ressort des statistiques publiées par l'Union fédérale des chemins de fer suisses, le réseau ferroviaire suisse est le plus électrifié du monde. En effet, en 1951, 93,9% du réseau suisse était exploité à l'électricité, et dès lors ce pourcentage s'est encore accru.

La deuxième victime de l'avalanche des Engelhörner retrouvée.

MEIRINGEN, 19. Le lundi de Pâques, deux touristes biennois avaient été recouverts par une avalanche dans les Engelhörner. La deuxième victime vient d'être retrouvée par une colonne de secours.

A propos du crédit ouvert par la Suisse à l'Union européenne de paiements.

BERNE, 19. La commission du Conseil national, chargée d'examiner le projet d'arrêté fédéral concernant le report du crédit supplémentaire ouvert par la Suisse à l'Union européenne de paiements, a siégé à Lausanne.

La Chine recommence à participer aux travaux de l'O.M.S.

GENÈVE, 19. Le gouvernement de la République de la Chine a annoncé au directeur général de l'Organisation mondiale de la santé qu'il était prêt à participer à nouveau activement aux travaux de l'organisation.

LES SPORTS

LE TOUR D'ITALIE CYCLISTE

Van Steenberghen gagne l'étape Follonica - Pise

Le Suisse Schaer se classe second et Koblet conserve le maillot rose

La huitième étape, Follonica - Pise, 106 km., a eu lieu mardi par une journée accablante. Après diverses tentatives de fuite, la course s'est jouée dix kilomètres avant l'arrivée.

Classement de l'étape: 1. van Steenberghen, 2 h. 59'31"; 2. Schaer, 3 h. 05'31"; 3. Follonica, 4 h. 05'31"; 4. Coppi, 4 h. 53'17"; 5. Corrieri, 6 h. 00'17"; 6. Bobet, 6 h. 00'17"; 7. Follonica, 6 h. 00'17"; 8. DeFilippi, même temps; 9. Maggini, 3 h. 00'46".

Classement général: 1. Koblet, 46 h. 51'46"; 2. de Santis, 46 h. 52'12"; 3. Follonica, 46 h. 52'22"; 4. Coppi, 46 h. 53'17"; 5. Corrieri, 6 h. 00'17"; 6. Bobet, 6 h. 00'17"; 7. Follonica, 6 h. 00'17"; 8. DeFilippi, même temps; 9. Maggini, 3 h. 00'46".

PALACE Aujourd'hui à 15 heures Un film d'amour et d'aventures avec Jean PETERS - Debra PAGET Louis JOURDAN dans La flibustière des Antilles

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

M. René Mayer pose la question de confiance

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

PARIS, 20 (A.F.P.) — Le président du Conseil, M. René Mayer, a posé mardi soir la question de confiance sur l'article deux des projets financiers qui accordent au gouvernement des pouvoirs spéciaux pour promulguer des mesures de réorganisation administrative et d'économies.

Une intervention du président du Conseil

PARIS, 20 (A.F.P.) — Dans son intervention à l'Assemblée, M. René Mayer a précisé que sans l'adoption d'un article accordant au gouvernement des pouvoirs spéciaux, il n'était pas possible de limiter les dépenses publiques, ni de poursuivre le mouvement de redressement nécessaire.

Grève du gaz et de l'électricité aujourd'hui en France

PARIS, 19 (A.F.P.) — Toutes les organisations syndicales ont invité l'ensemble du personnel des industries électriques et du gaz à cesser le travail pendant 24 heures, à partir de mercredi matin 4 heures, sur l'ensemble du territoire.

Une nouvelle explosion atomique a eu lieu hier dans le Nevada

C'est la plus forte qui ait été enregistrée ces dernières semaines

LAS VEGAS, 19 (A.F.P.) — En présence de 36 membres du Congrès et de 200 officiers d'état-major, la neuvième explosion atomique a été déclenchée, mardi matin de bonne heure, aux terrains d'essais de Yucca Flat, dans l'état de Nevada.

Deux chocs distincts

LAS VEGAS (Nevada), 19 (A.F.P.) — L'explosion atomique qui a eu lieu mardi matin sur les terrains d'essais dans le désert du Nevada, est la plus forte qu'on ait jamais enregistrée à Las Vegas au cours de la dernière série d'expériences.

L'AGITATION CONTRE LE RÉGIME À BUENOS-AIRES

La police argentine révèle comment le président Peron a échappé à un attentat

BUENOS-AIRES, 19 (Reuter). — Les autorités argentines révèlent que la tentative des terroristes de jeter une bombe au milieu du Congrès réuni, pendant que le président Peron parlait, le 1er mai, a échoué parce qu'ils n'avaient pas su faire fonctionner le mécanisme.

CARNET DU JOUR

Aula de l'université: 20 h. 15. Audition d'élèves de Roger Sommer, pianiste. Université (Auditoire des Lettres): 20 h. 30. Français régional et patois, par M. Georges Redard.

Conservons une bonne santé Si tel est votre souci, faites, ce printemps, une cure de «Tisane des Chartroux de Durbon», le dépuratif du sang qui chasse les affections de la peau, combat la constipation, facilite la digestion.

DANS UN DISCOURS TÉLÉVISÉ

Le président Eisenhower met en garde les Américains contre le danger russe

« Il n'y a aucune raison de penser, dit-il, que la politique soviétique ait changé son objectif »

WASHINGTON, 20 (A.F.P.) — Dans un discours télévisé par toutes les stations des Etats-Unis et consacré au budget et à la défense, le président Eisenhower a affirmé « qu'il n'y avait aucune raison pour le moment de penser que la politique soviétique ait changé son objectif maintes fois déclaré: détruire partout la liberté ».

« Il n'y a par conséquent aucune raison pour que les nations libres changent leur politique qui consiste à espérer le meilleur en se préparant au pire », a ajouté le président qui a souligné ensuite que la menace soviétique n'avait pas un but simplement militaire.

« Tout, a déclaré le président, a été froidement calculé par les dirigeants soviétiques, car ils espèrent, par une menace militaire, faire peser sur les Etats-Unis et sur le monde libre un fardeau insupportable conduisant au désastre économique. Ainsi les canons communistes ne sont pas moins braqués sur des objectifs économiques que sur des objectifs militaires ».

Ridgway attribue une importance capitale à la création d'une armée européenne de défense

parce que celle-ci permettra à l'Allemagne d'apporter sa contribution à la défense de l'Europe

WASHINGTON, 19 (A.F.P.) — L'admission de l'Allemagne dans l'O.T.A.N. serait une des solutions possibles, au cas où l'armée européenne ne serait pas créée mais, politiquement, cela apparaît impossible, a déclaré le général Ridgway, commandant suprême du Schape, devant la commission des affaires étrangères du Sénat sur le programme d'aide à l'étranger de l'administration Eisenhower.

Le général Ridgway a souligné que, selon les informations dont il disposait, le parlement français n'approuverait pas l'admission de l'Allemagne dans l'O.T.A.N. Il faut, en effet, a-t-il rappelé, l'unanimité des nations membres de l'O.T.A.N. pour qu'un nouveau membre puisse être admis dans cette organisation.

Au cours de sa déposition, le général Ridgway a souligné à plusieurs reprises, tant dans sa déclaration rédigée d'avance que dans ses réponses aux questions des membres de la commission sénatoriale, que la création d'une armée européenne de défense était d'une importance capitale et ceci, notamment, parce qu'elle permettrait la contribution de l'Allemagne à la défense de l'Europe.

Autour du monde en quelques lignes

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, plus de deux mille réfugiés sont arrivés hier à Berlin-Ouest.

LA PREMIÈRE Chambre du tribunal constitutionnel fédéral a annoncé mardi après-midi l'ajournement du procès intenté par le gouvernement fédéral au parti communiste, dont l'interdiction est demandée. Ce procès devait s'ouvrir le 8 juin.

AU JAPON, M. Yoshida a reçu l'investiture du Parlement par 204 voix contre 116.

AUX ETATS-UNIS, l'aviatrice Jacqueline Cochran a battu le record du monde féminin de vitesse sur avion à réaction détenu par Mme Jacqueline Auriol (861 km. à l'heure). Mme Cochran a réalisé la vitesse de 1050 km. à l'heure.

Le Sénat a décidé par 45 voix contre 41 de refuser au président Eisenhower les pleins-pouvoirs lui permettant de stopper les prix et les salaires pendant 90 jours en cas de crise nationale.

EN UR.S.S., M. Chervnik a reçu une délégation syndicale anglo-écossaise.

EN FRANCE, le travail a repris hier dans le port du Havre.

M. Mayer a accepté la démission de M. Montel, secrétaire d'Etat à l'air. Pour l'instant, cette fonction sera assumée par M. Plevin, ministre de la défense nationale.

A PANMUNJOM, la suspension de la conférence d'armistice a été prolongée jusqu'à lundi prochain, le chef de la délégation alliée n'ayant pas encore achevé la mise au point d'un nouveau plan pour le rapatriement des prisonniers. La délégation communiste s'est déclarée d'accord avec cette proposition d'ajournement.

EN ANGLETERRE, M. Eden, chef du Foreign Office, est sorti hier de la clinique londonienne où il était en traitement.

Au cours d'un débat financier hier aux Communes, le gouvernement n'a obtenu que 4 voix de majorité.

EN IRAN, le parlement s'est réuni hier. Un lieutenant du leader politique-religieux Kachani s'est livré à une violente attaque contre M. Mossadegh.

AU CAMBODGE, le roi, dans le premier discours public qu'il a fait depuis son voyage aux Etats-Unis et en Europe, a relevé qu'il avait demandé à la France l'indépendance complète pour son pays.

Le salon

de votre appartement a besoin d'une sérieuse rénovation: le blanchiment du plafond, le vernissage des boiseries et le changement du papier peint seront effectués rapidement par les ouvriers spécialisés de l'entreprise M. THOMET fils, Ecluse 15, Neuchâtel, tél. 5.17.80.

AVIS TARDIFS

Institut neuchâtelois

Conférence publique et gratuite M. Georges REDARD: Français régional et patois

Aula de l'université Ce soir, à 20 h. 15

Audition d'élèves de Roger SOMMER, pianiste avec le concours de M. Robert KUBLER, ténor

YOUNG SPRINTERS H.-G. CE SOIR A BEAU-RIVAGE à 20 h. 15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Ce soir à 20 h. 30 au stade

COUVET - CANTONAL avec Grégoire, international français

Match de la Diana TIR AUX PIGEONS

Mercredi 20 mai au stand des Fourches s/Saint-Blaise, dès 14 h.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les suppléants de cette même commission sont : MM. Jean Barbezat (rad.), 70, Bl. Clerc (lib.), 51, Aug. Robert (soc.), 69, et Ch. Roulet (p.o.p.), 59. Obtiennent des voix : M. L. Héche (p.p.n.), 38.

Interpellations

Les interpellations suivantes ont été déposées : **Retraites des fonctionnaires et prévoyance scolaire** MM. F. Humbert-Droz (soc.) et G. Schelling (soc.) désirent interpellier le Conseil d'Etat sur le problème de la révision

a) de la loi instituant une caisse de pension et de retraite en faveur des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat; b) de la loi sur le fonds scolaire de prévoyance et de retraite en faveur du personnel de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur;

c) de la loi sur le fonds scolaire de prévoyance en faveur du personnel de l'enseignement primaire; et sur celui des allocations de rattachement servies aux bénéficiaires de ces trois fonds.

Pour les viticulteurs éprouvés par le gel M. J.-P. Bourquin et consorts demandent au Conseil d'Etat quelles mesures il a prises et envisage de prendre pour venir en aide aux viticulteurs particulièrement éprouvés par le gel dans la nuit du 10 au 11 mai 1953.

Taureaux dangereux M. Marcel Hirtzel (soc.) demande au Conseil d'Etat quelles mesures il pense prendre au sujet du passage des taureaux dangereux dans les pâturages ouverts au public; en 1952, deux accidents graves se sont produits et il ne se passe pas une saison d'été sans des accidents de ce genre.

Pour une définition de la politique générale du gouvernement M. Julien Girard, ainsi qu'un certain nombre de députés seraient reconnaissants au Conseil d'Etat de bien vouloir orienter le Grand Conseil sur le

programme d'action politique, financier, économique et social qu'il entend suivre au cours de la présente législature. Il serait utile de connaître, sur les questions essentielles qui retiennent actuellement l'attention de l'opinion publique, non seulement d'avis des partis politiques, mais aussi et surtout celui du gouvernement, représentant de l'Etat, gardien du bien commun général.

Motions

Les motions suivantes sont présentées : **Augmentation des rentes vieillesse**

M. Corswant (p.o.p.) et consorts prient le Conseil d'Etat de transmettre au Conseil fédéral, à l'intention des Chambres fédérales, le texte suivant : Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, qui, faisant usage de son droit d'initiative, avait, en date du 21 novembre 1951, adopté un postulat demandant aux autorités fédérales « de décider rapidement une augmentation générale des rentes prévues dans la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants », ne peut taire sa vive déception devant les propositions que le Conseil fédéral transmet aux Chambres à ce sujet. Cette révision, qui comporte par exemple une augmentation de 4 fr. 15 par mois pour les bénéficiaires de rentes vieillesse en ville, apparaît comme absolument insuffisante. Le Grand Conseil neuchâtelois demande donc aux Chambres fédérales d'améliorer sensiblement ce projet extrêmement décevant pour le peuple. L'urgence est demandée.

M. Liniger (soc.) et consorts déposent également une motion sur ce sujet. En voici la teneur : Vu la modicité des rentes ordinaires et transitoires de l'assurance vieillesse et survivants, le Conseil d'Etat est prié d'apporter une nouvelle amélioration au régime des prestations complémentaires dont les normes et les montants sont encore insuffisants.

Constructions agricoles De M. P. Küng (soc.) et consorts : Considérant que l'application de la loi sur la participation financière de l'Etat et des communes aux constructions agricoles destinées à la colonisation et au logement du personnel des exploitations agricoles et viticoles du 19 mai 1949, peut avoir pour effet de créer des charges financières excessives pour certaines communes, le Conseil d'Etat est prié de présenter au Grand Conseil un projet de modification de l'article 2 de la loi visant à une répartition différente de la subvention cantonale, tenant mieux compte des possibilités financières des communes.

Assurance maladie obligatoire Etant donné l'orientation et la lenteur des travaux de révision de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, M. H. Verdun (soc.) et consorts invitent le Conseil d'Etat à présenter au Grand Conseil, dans le plus bref délai, un projet de loi instituant l'assurance obligatoire en cas de maladie sur le terrain cantonal, en s'inspirant des thèses émises par les sociétés de secours mutuels et les caisses-maladie qui exercent leur activité dans le canton.

Subvention à la construction d'appartements bon marché

De M. J. Blaser (p.o.p.) et consorts : Devant l'intensité de la crise du logement dans plusieurs localités de notre canton et le fait que les nouveaux logements mis sur le marché sont encore, même avec des subventions communales, au-dessus des moyens de la plupart des salariés, le Conseil d'Etat est prié de présenter des propositions de subvention à la construction d'appartements bon marché. Des prix de loyers maximums devront être fixés, ainsi qu'une gradation de la subvention favorisant les appartements les moins coûteux. Les dispositions légales devraient favoriser la construction d'immeubles appartenant aux communes, aux coopératives ou aux sociétés d'intérêt public.

Pour la suppression du plafond des retraités

M. Blaise Clerc (lib.) et consorts proposent au Grand Conseil d'inviter le Conseil d'Etat : 1. à étudier une révision des dispositions légales et réglementaires sur les allocations trimestrielles de rattachement aux bénéficiaires de pensions servies par l'Etat ou par une caisse ou un fonds de prévoyance et de retraite institué par l'Etat, de manière que lesdites allocations soient versées à tous les intéressés, sans qu'il soit tenu compte de leurs ressources annuelles totales; 2. à présenter un rapport sur cette question.

Allocations familiales et services d'assistance

M. A. Petitjeune (lib.) demande au Conseil d'Etat d'examiner la modification de la loi sur les allocations familiales, spécialement l'article 17, en ce sens que les services d'assistance des communes ayant des enfants à leur charge ne soient pas privés du versement des allocations familiales, du fait que le père ou la mère ne subvient que partiellement ou pas du tout aux besoins de l'enfant. La notion des « besoins de l'enfant » est du reste nettement prévue par l'article 40, premier alinéa, du règlement d'exécution du 14 novembre 1945.

La composition officielle du Conseil d'Etat

Le nouveau gouvernement cantonal neuchâtelois installé lundi s'est constitué comme suit : Président : M. Pierre-Auguste Leuba, département des travaux publics et de l'intérieur. Vice-président : M. Jean-Louis Barrelet, département de l'agriculture et de la culture. M. Edmond Guinand, finances et police. M. Gaston Clottu, instruction publique et cultes. M. André Sandoz, justice et industrie.

Nominations militaires

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 12 mai 1953, le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, à partir du 17 mai 1953, les caporaux Burkhalter, Eric, né en 1931, Gatschet, Louis, né en 1931, tous deux domiciliés à Neuchâtel.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Qui n'a pas son petit mouchoir fleuri ?

Dans tout le canton, depuis lundi et jusqu'au 18 juin, des mouchoirs fleuris seront vendus au profit des nombreuses activités des Amies de la jeune fille.

Mouchoirs que l'on agit sur un quat de gare, à un départ, à un retour. Signe d'amitié.

Les œuvres des Amies de la jeune fille sont autant de signes tangibles d'entraide et d'amitié. Les homes des grandes villes accueillent les jeunes filles qui travaillent et qui ont besoin d'un foyer à la mesure de leurs ressources et selon leurs goûts. Dans les bureaux de placement, des directrices et des agents sociaux agissent avec compétence pour procurer du travail à toute une jeunesse active en facilitant voyages et déplacements. Par une longue expérience, elles assurent aux jeunes filles une sécurité morale et matérielle.

Que le public aide donc les Amies de la jeune fille à poursuivre leur activité en assurant un grand succès à la vente des petits mouchoirs fleuris ! NEMO.

Concert public

Voici le programme du concert que donnera ce soir la fanfare de la Croix-Bleue, sous la direction de M. W. Kränhubel : 1. La Chaux-de-Fonds 1952, marche, R. Blandinier; 2. Fête des fleurs, ouverture de concert, J. Meister; 3. Marche des grenadiers, H. Honegger; 4. Fil d'argent, H. P. Danks; 5. Au beau Tessen, marche, P. Ruh; 6. La Golondrina, sérénade, H. Frey; 7. Military Escort, marche, Harold Bennett.

Le sous-préfet de Pontarlier à Neuchâtel

Notre ville avait le plaisir hier soir de compter parmi ses hôtes M. Couzier, sous-préfet de Pontarlier. Celui-ci a donné au Rotary-Club une conférence remarquable et vivement applaudie dans laquelle il a fait part de certaines réflexions fort judicieuses sur la civilisation occidentale et son avenir.

Moto contre vélo

Une moto a tamponné un cycliste, hier, à 13 h. 20, à la rue des Sablons. Il n'y eut que des dégâts matériels.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Au tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier matin sous la présidence de M. Raymond Jeanpretre, qui était assisté de M. Cameroni, commis-greffier. Il a d'abord rendu deux jugements libératoires. Dans une affaire de faux témoignage, liée à une procédure de divorce, la prévenue a été libérée car la preuve n'a pas été apportée qu'elle aurait menti.

Un autre prévenu a été acquitté du chef d'accusation d'escroquerie. Il avait acheté une cuisinière au Comptoir de Neuchâtel et il se trouva en difficulté pour payer ses mensualités. Le vendeur porta plainte contre l'acheteur parce que celui-ci avait fait une fausse déclaration en répondant dans un questionnaire qu'il n'était pas sous le coup de poursuites ou d'actes de défaut de biens. Or, notre acheteur s'était déjà fait délivrer une trentaine d'actes de défaut de biens au cours de ces dernières années. Le tribunal devait examiner si la fausse déclaration avait déterminé le vendeur à conclure la vente. En l'occurrence, ce n'était pas le cas. Le contrat de vente fut conclu sans demande de renseignements, et c'est après coup que l'acheteur dut remplir le questionnaire. Il n'y a donc pas eu d'escroquerie.

Comparait un citoyen lausannois qui, l'été 1952, a emprunté 50 fr. à un sommelier dans un restaurant de notre ville et qui lui a remis sa carte de visite signée comme reconnaissance de dette. Les 50 fr. ne furent pas remboursés et le sommelier porta plainte en escroquerie. La situation du prévenu était d'autant plus délicate qu'il est connu des autorités de police vaudoises et zuricoises comme escroc au pré. En l'espèce, le tribunal n'a pu reconnaître une fraude de la part de l'emprunteur et l'a libéré, mettant toutefois les frais, fixés à 50 fr., à sa charge.

Une pénible affaire de diffamation. La fin de l'audience a été consacrée à une affaire de diffamation, dans laquelle était prévenue Mme M. S. Alors qu'elle était en instance de divorce, elle a tenu, devant plusieurs personnes, des propos diffamatoires à l'égard d'un tiers. Ce dernier, dont les intérêts personnels et commerciaux ont été compromis par ces accusations, a porté plainte. Sur les quelque vingt témoins entendus, il y en a plus de la moitié à déclarer que la prévenue a tenu les propos qu'on lui reproche. Deux expertises psychiatriques conduites à la parfaite santé mentale de l'accusée.

Le tribunal, tenant compte de la gravité du délit, condamne Mme M. S. à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, et au paiement des frais, fixés à 500 fr.

La prison, son seul refuge

Un vagabond, d'origine neuchâteloise, est venu, hier, se constituer prisonnier auprès du juge d'instruction. Ne trouvant nulle part un abri sinon du travail, il a demandé de pouvoir bénéficier d'un séjour sans souci à la conciergerie.

LES CONCERTS

La fanfare salutiste de Cambridge Heath Un très nombreux public se pressait, dimanche soir, au Temple du Bas, à l'occasion du concert de ce corps de musique londonien. Fort de trente instrumentistes — qui sont bons choristes également — ce groupe sympathique fut salué en termes cordiaux par le brigadier Perrin qui, en outre, introduisit la soirée par un court entretien en son vaste auditorium, en termes simples, directs et compréhensifs.

La fanfare de Cambridge Heath possède un beau registre de basses, des altos d'un timbre velouté, de forts trombones à coulisse, et ses cornets à pistons ont beaucoup de dextérité; solos, trios, ont témoigné tour à tour des brillantes capacités individuelles des fanfaristes; les morceaux d'ensemble nous plurent par la riche sonorité des timbres, plus profonde que dans nos orchestres de fanfares du continent — ce qui vient de la tonalité différente des instruments — et par l'enthousiasme intime dont les instrumentistes-chanteurs donnent les preuves. L'on sait en effet qu'il y a autre chose à donner, de leur part, que les seules performances musicales, et que ces dernières soulignent et embellissent le message du salut et de la délivrance, que nos hôtes apportent soir après soir dans leur tournée continentale.

Une sélection d'airs de Haydn, choisis avec goût, exécutés avec souplesse, des marches arrangées — comme la plupart des œuvres des programmes — par les chefs du département de la musique de Londres, un solo de bandonion par un officier de l'Armée du Salut, contribuent au plaisir du public, qui applaudit tout spécialement les habiles solistes, trombone et cornettistes, dont les talents sont brillants.

Nos félicitations vont aussi au chef de la fanfare et à celui de la chorale; l'œuvre de programme, il ne nous est pas possible de nommer ces musiciens fort méritants. M. J.-C.

CHAUMONT

Des automobilistes malappris

Ces jours derniers, la clémence du temps a attiré un grand nombre de touristes et c'est un plaisir de voir, dans nos pâtures, s'installer de nombreuses familles de la ville, pour pique-niquer et jouer. Il faut pourtant que cette joie soit gâtée par des malappris, heureusement peu nombreux, qui se permettent toutes sortes de fantaisies. On a vu, par exemple, un automobiliste traverser avec sa voiture, un pré de 200 mètres. Vertement et justement remis à l'ordre par le propriétaire, il a offert de vieux habits en compensation... De tels procédés ne sont certes pas faits pour rapprocher citadins et campagnards, et on comprend l'indignation de nos paysans que la sécheresse de ce dernier mois inquiète déjà suffisamment.

VIGNOBLE

BEVAIX

Un accrochage s'est produit récemment entre Bevaix et Boudry. Une auto neuchâteloise a heurté une motocyclette. Les deux motocyclistes furent projetés sur la route et assez sérieusement blessés.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Camion contre tracteur (c) Mardi après-midi, à 16 h. 30, un camion et un tracteur sont entrés en collision à l'intersection des rues du Canal et du Marché-Neuf. Les deux véhicules ont subi de dégâts matériels.

YVERDON

Un ouvrier fait une chute de six mètres (c) Lundi, vers 18 heures, M. R. F., âgé de 65 ans, marié, domicilié à Champlauraz, employé aux Forces de Joux, fit une chute de six mètres alors qu'il travaillait au village de Noréaz. Gravement blessé, M. F. a été conduit à l'hôpital d'Yverdon, où l'on diagnostiqua une fracture du crâne et des blessures au thorax.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. A. Etter, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Mme R. de Valangin, qui a réitérées reprises s'était approvisionnée en bois... dans le bûcher du voisin, a été condamnée pour vol, compte tenu de son casier judiciaire chargé, à 4 jours d'emprisonnement et 32 fr. 40 de frais.

M. père, de Cernier, le dimanche 3 mai, lors du passage de courriers d'une course cycliste, avait adressé des propos déshonorants à l'agent de la police qui invitait son fils à laisser la chaussée libre. M. reconait avoir agi sous l'influence de la colère; il retire et regrette les propos tenus. Il paiera, cependant, 5 fr. d'amende et 5 fr. de frais. Quant à M. fils, qui avait refusé de donner son nom à l'agent de police, son cas sera jugé dans une prochaine audience, l'agent de police visé étant momentanément en congé.

V., momentanément sans domicile connu, avait déjà comparu à une précédente audience. Il s'était approprié du matériel de plâtrier-gypser appartenant à un concurrent qui travaillait dans le même immeuble. La cause fut renvoyée pour audition de témoins. Le prévenu ayant jugé bon, entre temps, de quitter le pays, il a été condamné par défaut, pour vol, à 2 mois d'emprisonnement et 45 fr. de frais.

GENEVES-SUR-COFFRANE

Succès canins

(c) Samedi et dimanche a eu lieu l'Exposition internationale de la Bâle. Le chien Cayuse, appartenant à M. O. Vuillème, appartenant à Mlle O. Vuillème, de la Jonchère (berger hongrois), est sorti 2me. Le chien Yanna des Mariettes No 45474, appartenant à M. H. Salin, des Geneveys-sur-Coffrane (berger écossais), du chenil de l'Espoir, est sorti 3me.

CHEZARD-SAINT-MARTIN

Vente paroissiale

(c) Comme chaque année, la vente paroissiale en faveur des Missions s'est déroulée le jour de l'Ascension. Très bien organisée par la Société de couture, elle a remporté un grand succès puisque c'est un bénéfice d'environ 2800 fr. qui a été réalisé.

Le soir, la salle de gymnastique était pleine pour la représentation de « La vie est belle ». Cette pièce en trois actes de Marcel Achard a été fort bien rendue par un groupe de la Jeune Eglise de Fontaine-melon.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un beau concert

(c) Lundi, en fin d'après-midi, la Musique militaire de Neuchâtel, dirigée par M. Gaston Reulle, a donné un concert très réussi sur la place de la Gare en exécutant avec brio plusieurs marches. Coïncidant avec la sortie des fabricques, il a réuni un très nombreux public.

EN PAYS VAUDOIS

Suppression de la préfecture de Sainte-Croix

Le Grand Conseil vaudois a voté hier une révision de la loi sur les préfets qui rend officielle la suppression du poste de préfet de Sainte-Croix, effective depuis 1949. Sainte-Croix sera rattaché à la préfecture de Grandson.

CORRESPONDANCES

Toujours les tirs de Forel

Monsieur le rédacteur, Les lignes que vous adressez la direction militaire du canton de Fribourg, au sujet des tirs de Forel, méritent une mise au point : Tout d'abord, l'avis de tir de Forel comporte sept dates et non pas trois. Mais, même s'il n'y en avait qu'une, elle serait de trop ! Le chef de section du tir hors service du Département militaire fédéral, endate du 1er mai et sur rapport de l'expert fédéral des places de tir, rappelle à la direction militaire du canton de Fribourg ses précédentes mises en garde et stipule qu'il n'est plus possible d'autoriser des tirs sur cette place. Il affirme encore que s'il n'y a pas eu d'accidents graves, c'est dû à un heureux concours de circonstances.

Il semble qu'à la suite d'une telle déclaration, toute discussion devrait être inutile. L'autorité militaire fribourgeoise exagère quand elle nous demande d'avoir un minimum de patience... Il y a maintenant 20 ans que la première réclamation a été formulée; pour sa part le Cercle de la voile proteste depuis 1950. C'est plutôt à nous de demander un minimum de discipline à la Direction militaire du canton de Fribourg et qu'elle se soumette aux prescriptions et instructions que lui donne l'autorité supérieure. Quant au ballage de la zone dangereuse, il n'a été jusqu'ici que théorique et sera pratiquement inadmissible, puisque la zone dangereuse s'étend sur plusieurs kilomètres.

Enfin, je tiens à faire remarquer que les tirs militaires d'aviation sont une chose et que les tirs militaires hors service en sont une autre. Il est facile de rendre ces derniers sans danger, comme le sont ceux de tous les autres stands, dans toutes les autres communes suisses. Tout en m'excusant d'avoir à nouveau recours à vos colonnes, je vous présente, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués. André BURGAT, président du Cercle à voile de Neuchâtel.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Une fillette écrasée par une caisse à gravier

Deux enfants jouaient avec une caisse de gravier, à Matran (Sarine), lorsque celle-ci bascula, entraînant les deux enfants. Tandis que l'un d'eux, âgé de 14 mois, retiré à moitié asphyxié, pouvait être animé, l'autre, une fillette de 6 ans, Marie-Claire Guillet, souffrant d'une fracture du crâne, dut être transportée à l'hôpital des bourgeois de Fribourg, où elle a succombé à ses blessures.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

Armand CHARDONNENS

Madame Armand Chardonnens-Folly et ses enfants, Armand et Christiane; Monsieur et Madame Louis Demont-Charonnens, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Justin Folly, leurs enfants et petits-enfants; à Sugiez; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Armand CHARDONNENS leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection dans sa 39me année. Neuchâtel, le 18 mai 1953. (rue Purry 6) L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 21 mai, à 15 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Armand CHARDONNENS

leur fidèle employé et collègue. Madame Jules Wittwer; Monsieur et Madame Georges Wittwer et leurs enfants; Monsieur et Madame Albert Wittwer et leurs enfants; les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Jules WITTWER enlevé à leur affection dans sa 78me année après une longue maladie supportée avec courage. Auvornier, le 19 mai 1953. L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 21 mai. Culte à la chapelle du crématatoire de Neuchâtel à 14 heures. Prière instante de ne pas faire de visite. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Jules WITTWER

Monsieur et Madame William Pierrehumbert et leur fils, à Renens; Monsieur et Madame Charles Schweizer-Pierrehumbert et leurs enfants, à Wil (Saint-Gall); Monsieur et Madame Frédi Schwab-Pierrehumbert et leurs filles, à Dombresson; Monsieur et Madame Jacques Bannwart-Pierrehumbert et leur fille, à Neuchâtel; les familles Chalverat, Gaillard, Pierrehumbert, Egger, Grandjean, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Madame Fritz PIERREHUMBERT née Aline CHALVERAT leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 71me année. Neuchâtel, le 19 mai 1953. (Bellevaux 9) Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours ? Le secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps 71 : 1.

Fritz PIERREHUMBERT

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 71me année. Neuchâtel, le 19 mai 1953. (Bellevaux 9) Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours ? Le secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps 71 : 1.

CORRESPONDANCES

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 mai. Température : Moyenne: 21,7; min.: 13,1; max.: 27,6. Baromètre : Moyenne: 722,5; vent dominant : Direction : nord-ouest; force : fort. Etat du ciel : variable, légèrement nuageux jusqu'à 15 h., nuageux à couvert ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

	14	15	16	17	18	19
mm.						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 18 mai, à 7 h. : 429,13
Niveau du lac du 19 mai, à 7 h. : 429,12

Prévisions du temps. — Ce soir, augmentation de la nébulosité. Dans la nuit, averse orageuse éparses. Mercredi, de nouveau ensoleillé. Dans l'après-midi, tendance orageuse, surtout dans l'est du pays.

La commune de Noiraigue a fait une belle réception au nouveau président du Grand Conseil

Notre correspondant du Val-de-Travers nous écrit :

Joie, honneur et fierté, tels sont les sentiments que devaient éprouver mardi les habitants de Noiraigue à la suite de l'élection de M. Jules-F. Joly à la présidence du Grand Conseil.

La charge qui lui est dévolue et la confiance que ses collègues lui ont témoignée, le président de la petite commune du pied de la Clusette les a bien mérités.

En effet, M. Joly fut une personnalité marquante des dernières législatures du Parlement cantonal. La compétence avec laquelle il s'occupa des finances publiques en est la preuve, comme aussi ses courageuses interventions et la réputation de défenseur de l'autonomie des villages qu'il s'est acquise.

Les électeurs du Val-de-Travers ont su gré à M. Joly des positions qu'il a prises jusqu'en 1949 comme en 1953, ils l'ont élu en tête de liste. C'est pourquoi, si le village de Noiraigue était mardi en fête, la distinction confiée à M. Joly est également ressentie par l'ensemble d'une vallée pour laquelle le nouveau président du Grand Conseil a toujours manifesté beaucoup d'intérêt et un amour constant.

Cette réception fut simple et émouvante. Alors qu'arrive le train de Neuchâtel, la place de la Gare est envahie par la foule. Les drapeaux flottent à la station, les enfants des écoles sont présents, la fanfare joue et les agents de la police cantonale, commandés par le sergent Romy, sont en grande tenue. A sa

Naissances

Monsieur et Madame Philippe GUBENOT ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit **Didier-Philippe** le 18 mai 1953 Avenue des Alpes 3 Clinique Beaujeu Neuchâtel Evole 59

Monsieur et Madame V. YAZEDJIAN-DELACHAUX, Monsieur et Madame F. DELACHAUX ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite-fille **Chantal-Christiane** 19 mai 1953 Maternité Brot-Dessous